



Rapport des orientations budgétaires 2025

La concrétisation de projets ambitieux pour le territoire

PREAMBULE

2025 : Une stratégie financière pour surmonter les défis et construire l'avenir

Le mandat 2020-2026 se distingue par une conjoncture marquée par des crises successives et des défis structurels. Dès le début, la pandémie de COVID-19 a bouleversé l'équilibre économique et social, forçant les collectivités locales à une adaptation constante. La crise inflationniste, couplée aux tensions géopolitiques et à la hausse des coûts de l'énergie, a mis sous pression les finances locales, obligeant à revoir les priorités budgétaires pour répondre aux besoins du territoire. Le vote du projet de loi de finances pour 2025 soulève par ailleurs des inquiétudes concernant la pérennité des moyens alloués aux collectivités.

Face à cette situation complexe, la CAESE a su se donner les moyens d'agir, maîtrisant ses dépenses de fonctionnement et multipliant les synergies avec ses partenaires. Elle a également optimisé ses cofinancements et activé le levier fiscal en 2021 pour renforcer ses capacités d'action. Avec l'adoption de son premier projet de territoire, les élus ont défini les grandes lignes de leur vision en matière de services publics, et 2025 sera l'année de la mise en œuvre opérationnelle et de la création de nouveaux services publics.

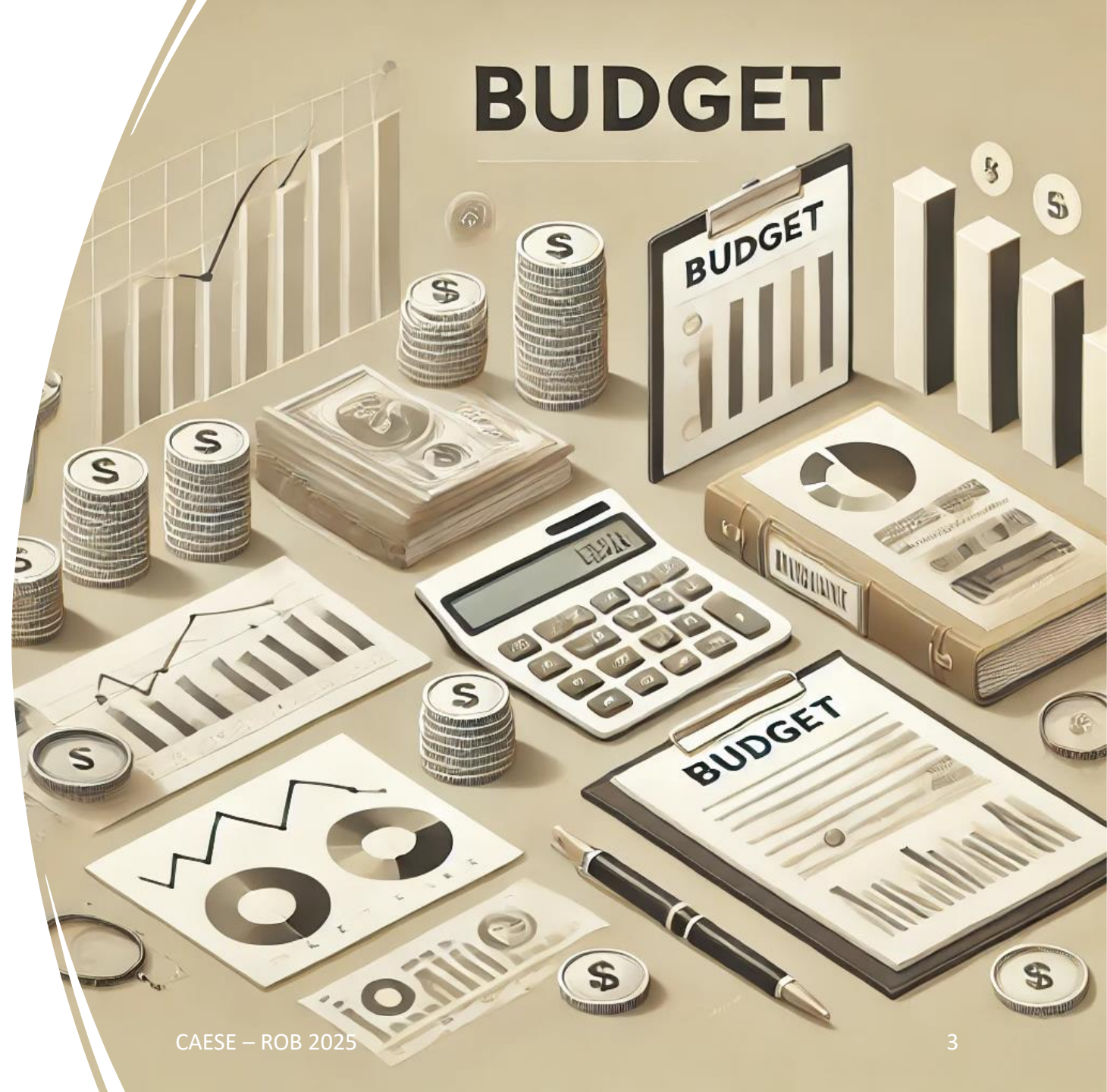
Alors que le contexte d'incertitudes et de réduction des dépenses publiques contraint nombre de territoire à réduire la voilure, la stratégie financière de la CAESE lui permet, pour ce dernier exercice budgétaire complet avant le renouvellement des assemblées communales et intercommunales prévu en mars 2026 d'adopter un budget d'action au service du territoire.



Le ROB

- Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), support du débat des orientations budgétaires qui se tient obligatoirement dans les dix semaines précédant le vote du budget, est l'acte politique majeur en ce qu'il détermine les grands axes du projet de budget pour l'exercice auquel il se rapporte.
- Au cas particulier, il présente, pour le budget principal et les budgets annexes :
 - Une synthèse de l'exécution budgétaire 2024
 - L'analyse budgétaire
 - Les perspectives pour l'année 2025

BUDGET



LE MANDAT 2020-2026

Le pacte de mandature signé par les 37 maires en exercice en début de mandat – clef de voute du mandat avec 7 engagements

1

- Garantir une agglomération parfaitement autonome mais toujours complémentaire et qui ne se substitue pas aux communes auxquelles nous demeurons pleinement attachés.

2

- Assurer une agglomération où la voix des maires prime, avec une conférence stratégique garantissant le principe « une commune, une voix » avant chaque conseil.

3

- Renforcer la coopération par la création de services communs ou chaque commune adhère librement plutôt que d'accentuer les transferts de compétences non souhaités,

4

- Élaborer un projet de territoire partagé pour guider nos choix futurs en services et investissements, en tenant compte des enjeux, forces et faiblesses.

5

- Maintenir une gestion budgétaire saine et équilibrée permettant d'envisager l'avenir avec réalisme et pragmatisme.

6

- Faire du développement économique, touristique et de l'emploi un axe majeur pour le dynamisme, l'attractivité et la richesse du territoire.

7

- Faire de notre territoire, un espace plus durable et résilient en adéquation avec les attentes de nos habitants et dans une parfaite collégialité des débats par l'instauration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

LE MANDAT 2020-2026

Gouvernance

Des réunions de travail régulières

- 32 conférences des maires
- 70 bureaux communautaires
- 33 conseils communautaires
- 822 délibérations à fin 2024
- 52 réunions des commissions intercommunales

Travail étroit avec les syndicats intercommunaux dont la CAESE est membre

- Auditions des Présidents par le bureau communautaire,
- Définition des grandes orientations (GEMAPI, GDV)

CAESE 1^{er} partenaire de ses communes

- Les aides communautaires 3 664 046 € versés pour 211 dossiers
- Le fonds dédié : 574 774 € accordés pour 59 projets
- Services communs pour répondre aux besoins des communes

A venir :
Avant le 31 août 2025, détermination des règles de représentation des communes pour mandat 2026-2032

LE MANDAT 2020-2026

Des stratégies définies pour l'avenir du territoire

Aménagement du territoire

- Analyse et contribution active à l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France – Environnemental (SDRIF-e)
- Lancement Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat (SCoT – AEC)
- Signature du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de la RN20

Développement économique

- Adoption d'une stratégie de développement économique concertée,
- Aménagement et cessions de parcelles sur 2 hectares au Parc Sud Essor,
- Acquisition /cession des terres noires à Angerville (11 hectares),

Aménagement des communes

- Partenaire des opérations d'aménagement des communes (Action Cœur de Ville à Étampes, Petites Villes de Demain à Angerville et de Villages d'Avenir)
- Participé à l'ANRU : Cession du terrain pour la reconstitution de l'offre

Logement / habitat

- Adoption du premier Programme Local de l'Habitat (PLH), Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux (CIA), Adoption du premier Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSD), garanties d'emprunt pour les réhabilitations de logements sociaux

Santé

- Signature du Contrat Local de Santé (CLS)
- Déploiement de mallettes de téléconsultation en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud-Essonne

LE MANDAT 2020-2026

Des services publics de qualité pour un cadre de vie amélioré

=> Engagement de nouvelles structures petite enfance sur Morigny-Champigny et Étampes
=> Renforcement des capacités d'accueil (structures, crèches)
->Adoption du projet éducatif de territoire

=> Création des cours de natation et d'aqua bike
=> Rénovation de la piscine du Mérévillois, et de son mini-golf
=> Impulsion du projet d'un centre aquatique

=> Création de la médiathèque Lucien Chaumette à Angerville,
=> Modernisation des bibliothèques et médiathèques (RFID, Open+)

=> Cession du terrain pour les contreparties foncières d'Action Logement
=> Prise en charge du suivi de la charte locale d'insertion dans le cadre du NPNRU

=> Suivi, accompagnement et mobilisation à l'extension, dans le cadre de la mise en place d'un Transport à la Demande (TAD)
=> Lancement du premier schéma directeur cyclable

=> Signature du contrat local de santé (CLS) et acquisition de mallettes de télémédecine

=> Cinétempes (hausse fréquentation), acquisition d'un projecteur 3D,
=> développement de la programmation culturelle hors les murs,
=> acquisition et restauration d'œuvres d'art pour enrichir les collections du musée

LE MANDAT 2020-2026

Un territoire valorisé pour renforcer son attrait touristique et son développement

Fait :

1ère application touristique de l'Essonne

film promotionnel du territoire

campagnes de publicité hors les murs

1ère radio numérique intercommunale de France

Accompagnement du Vélorail

lancement de packs touristiques

renouvellement du mobilier de l'office de tourisme et
vente de produits locaux

3 sites labellisés "patrimoine d'intérêt régional"

En cours :

Négociation de locaux complémentaires et
programmation de la future cité culturelle

Accompagnement de l'association de la cressiculture
essonnienne vers l'obtention d'une IGP cresson

Etude à la création d'une cuisine centrale avec deux
autres communautés de communes (CCDH et CCEJR)

label Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH) :
bilan des 10 ans et renouvellement

LE MANDAT 2020-2026

L'inclusion au cœur des valeurs du service public

Les bâtiments

- 9 pleinement accessibles
- 7 avec adaptations mineures à réaliser
- 5 ne nécessitent pas d'être traités (changements d'affectation)
- 4 sont prévus ou en cours de programmation

Nos services publics pour tous

- fauteuil de mise à l'eau dans nos piscines,
- recrutement d'un Référent handicap et d'un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) pour accompagner l'accueil des enfants porteurs de handicap et nos professionnels
- livres à grands caractères adaptés dans nos bibliothèques

L'accès à l'emploi

- des jeunes : adhésion aux missions locales, subvention à l'Ecole de la 2^e Chance (E2C)
- Dispositif A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) dans nos crèches en lien avec France Travail
- Prestations de services entretien du linge, des locaux, des espaces verts via des entreprises d'insertion
- Marché réservé pour le recueil des encombrants valorisables
- Suivi de la clause sociale dans les marchés liés au NPNRU

LE MANDAT 2020-2026

Les enjeux sanitaires au cœur des préoccupations

Au regard des enjeux liés au transfert à titre obligatoire des compétences eau et assainissement, les priorisations ont été les suivantes :

- 1 • Enjeux sanitaires sur la distribution d'eau potable, notamment au Mérévillois et à Pussay
• Enjeux sanitaires sur l'assainissement : réhabilitation de la station de Boissy-le-Sec et reconstruction de la station de Boutervilliers
- 2 • Préservation de la ressource en eau avec la reprise des études sur la protection des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) initiées par le Syndicat Intercommunal du plateau de Beauce
- 3 • Travail sur les fuites les plus importantes avec la pose de pré localisateurs au Mérévillois
- 4 • Restructuration patrimoniale des châteaux d'eau (Bouville, Pussay, Le Mérévillois, St Cyr)
- 5 • Création nouvelle ressource pour la distribution d'eau potable par le forage dit "Angerville 3"

LE MANDAT 2020-2026

La transition énergétique au cœur des préoccupations

Le territoire de la CAESE, modèle inégalé en Essonne en avec 79,3 % de sa consommation électrique produite sur le territoire, a fait de la transition énergétique un axe fort de ses interventions afin de réduire son l'empreinte carbone.

Ratio de production / consommation en 2023

207 970 MWh produits ¹



262 172 MWh consommés



Soit un ratio de

79,3 %

	2019	2023
 Production	163 055 MWh	207 970 MWh
 Consommation	285 830 MWh	262 172 MWh
 Ratio prod/conso	57,0 %	79,3 %

Sur 5 ans le ratio production / consommation de votre territoire

est en hausse de

22,3 points

LE MANDAT 2020-2026

La transition écologique au cœur des préoccupations

La CAESE a fait de la transition écologique un axe transversal de son action au quotidien, mais également pour ses investissements, comme en témoigne :



La réhabilitation de l'hôtel communautaire : isolation extérieure en laine de bois, pompe à chaleur en remplacement de la chaudière à fioul



Le calorifugeage des installations de chauffage intégralement financé par les CEE



La souscription à l'électricité verte à 100% ainsi qu'au biogaz pour toutes nos bâtiments



La nouvelle crèche à Morigny-Champigny avec géothermie



LE MANDAT 2020-2026

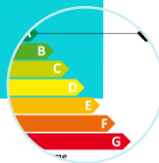
La transition écologique au cœur des préoccupations



Développement des véhicules électriques et vélos électriques (flotte CAESE)



LED en déploiement sur toutes nos zones d'activité, au théâtre et à la piscine Étampes



Collecte des biodéchets et l'optimisation des fréquences de collecte ont permis de contrer la hausse de la TEOM d'Étampes



Choix de produits éco certifiés pour l'entretien de nos bâtiments



un projet de rénovation de votre habitat ?

L'agglomération vous accompagne avec son guichet unique France Rénov' Pour profiter de conseils GRATUITS, contactez le 01 64 98 11 79

Mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)



LE MANDAT 2020-2026

Des équipements pour un service public de qualité



La rénovation de la piscine du Mérévillois en bassin inox et de son mini-golf



Construction de la médiathèque Lucien Chaumette à Angerville



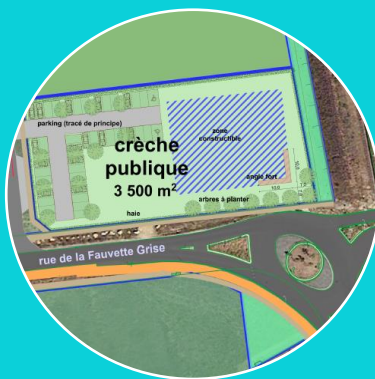
Permis de construire déposé pour la future crèche sur un foncier mis à disposition par la commune de Morigny-Champigny

LE MANDAT 2020-2026

Des équipements pour un service public de qualité



Acquisition d'un site et programmation en cours (programmiste) de la future cité culturelle et muséale



Jury de concours lancé pour une nouvelle crèche sur un foncier acquis par la commune d'Etampes



Stratégie en cours pour un futur équipement aquatique



La rénovation des façades et de la toiture de la bibliothèque centrale Diane de Poitiers

LE MANDAT 2020-2026

Le développement économique



=> Aménagement d'une parcelle de 2,4 hectares à Etampes pour 7 lots créés de 2 000 à 4 000 m²
=> Acquisition /cession de 11 hectares à Angerville pour extension de la Zone d'Activité Intercommunale



Adoption de la stratégie de développement de foncier économique
Extension des zones d'activités économiques sur le secteur Etampes / Morigny-Champigny / Brières-les-Scellés et sur le pôle d'Angerville conformément aux directives du SDRIF-e.



Partenariat avec l'Institut Break Poverty pour la lutte contre la pauvreté et la précarité des jeunes.
19 entreprises et 11 communes mobilisées / 7 projets associatifs / 2 300 jeunes touchés
Soutien à la petite enfance et la parentalité, prévenir le décrochage scolaire et favoriser l'accès au premier emploi.

LE MANDAT 2020-2026

La CAESE un territoire de résilience




- **La continuité de l'action intercommunale face à la pandémie de COVID-19**
 - Acquisition de masques en lien avec le CD91 pour protéger les populations
 - Mise en place de chèques cadeau pour remercier les personnels en 1^{ère} ligne et accompagner le commerce local
 - Mise en place un plan de relance de l'économie locale
 - "L'agglomération apprenante" avec des vidéos réalisées par nos services
 - Tablettes pour l'apprentissage pour les familles sans internet

- **Grâce aux décisions difficiles adoptées en 2021, la trajectoire financière de la CAESE aura permis d'affronter avec sérénité :**
 - La hausse considérable du prix de l'énergie en 2023
 - La hausse des cotisations CNRACL
 - L'arrêt des subventions du Conseil départemental suite aux difficultés rencontrées
 - La perte de 500 000 € de fraction de TVA en novembre 2024
 - Le 11^e programme agence de l'eau et la fin du financement des réhabilitations
 - Un risque assurantiel de plus en plus difficile à couvrir

LE MANDAT 2020-2026

Des finances résilientes pour l'avenir du territoire

Grâce à la stratégie financière et aux décisions difficiles adoptées en 2021, la trajectoire financière de la CAESE aura permis :

-  **29,7 Millions** d'euros d'investissements financés sur les différents budgets depuis le début du mandat
-  **6 Millions** d'euros de désendettement sur le budget principal
-  Une capacité de désendettement inférieure à **2 ans**

LE MANDAT 2020-2026 - Gouvernance

Des services communs pour répondre aux besoins des Communes

2024 : Création d'un service unifié en matière d'Entretien et de Restauration avec le Syndicat intercommunal du regroupement pédagogique de la Vallée de l'Éclimont (SIRPVE)

2021 : Elargissement des missions du service commun « Marchés publics et Affaires juridiques »

Elargissement des missions du service commun en matière de Nouvelles technologies par la création d'un service unifié avec le syndicat Transport Sud-Essonne (TSE)

La CAESE à l'écoute des besoins des communes

2023 : Réflexion sur la création d'un service commun de Secrétaires de Mairie

2022 : Création d'un service commun « Instruction du droit des sols » auquel 23 communes adhèrent

2025

Contextes mondiaux,
européens et nationaux



Un contexte international tendu



Ralentissement économique et incertitudes financières

La croissance mondiale reste fragile, impactée par le resserrement monétaire des grandes banques centrales (Fed, BCE, etc.) et des niveaux d'endettement élevés dans plusieurs économies.

L'inflation ralentit mais reste un défi, en particulier dans les pays émergents, où la hausse des prix de l'énergie et des matières premières pèse sur la consommation et l'investissement.

Les marchés financiers restent volatils, sous l'effet des incertitudes monétaires et des tensions commerciales entre grandes puissances.

Tensions géopolitiques et recomposition des échanges mondiaux

La guerre en Ukraine et les tensions au Moyen-Orient perturbent les marchés de l'énergie et accentuent les risques géopolitiques.

La rivalité sino-américaine s'intensifie, impactant le commerce mondial et accélérant la fragmentation des chaînes d'approvisionnement, avec des politiques de protectionnisme et de relocalisation industrielle.

Les nouvelles routes commerciales et les alliances économiques (BRICS+, accords régionaux) modifient les équilibres mondiaux et remettent en question l'hégémonie des institutions traditionnelles (FMI, OMC).

Accélération de la transition énergétique et de la révolution technologique

Les engagements climatiques internationaux (COP28, Fit for 55, Inflation Reduction Act) accélèrent la transformation énergétique.

Les investissements en énergies renouvelables, hydrogène et décarbonation progressent, mais des divergences entre pays freinent la mise en œuvre des objectifs.

L'essor de l'intelligence artificielle et des technologies numériques redéfinit les économies et les marchés du travail, soulevant des défis en matière de régulation et de cybersécurité.

Un contexte européen complexe et évolutif



Ralentissement économique et contraintes budgétaires

La croissance en Europe reste faible, impactée par le resserrement monétaire de la BCE et une inflation qui demeure au-dessus des objectifs.

Le retour des règles budgétaires du Pacte de stabilité et de croissance en 2024 impose aux États membres des ajustements budgétaires, limitant leurs capacités d'investissement.

La hausse des taux d'intérêt alourdit le coût de la dette, freinant les marges de manœuvre des gouvernements.

Transition énergétique et souveraineté économique

L'Europe accélère la mise en œuvre de son Pacte Vert, mais les défis restent nombreux entre ambitions climatiques et réalité économique.

La crise énergétique post-Ukraine a mis en lumière la nécessité d'une autonomie énergétique, avec un développement accru des énergies renouvelables et de l'hydrogène.

La réindustrialisation et la relocalisation des chaînes de valeur deviennent des priorités pour garantir une souveraineté économique face aux tensions internationales.

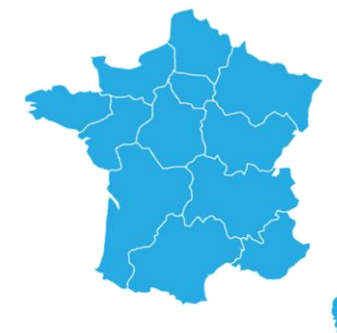
Instabilité géopolitique et recomposition politique

La guerre en Ukraine continue de peser sur la sécurité et l'économie européenne, avec des dépenses accrues pour la défense et le soutien à l'Ukraine.

L'élargissement possible de l'UE (Ukraine, Moldavie, Balkans) pose des défis en matière de gouvernance et de financement.

Les élections européennes de 2024 pourraient modifier l'équilibre politique, avec une montée des partis populistes et des débats sur l'autonomie stratégique, la politique migratoire et l'avenir de l'intégration européenne.

Un contexte national incertain



Une économie sous contrainte budgétaire et inflationniste

La croissance française devrait ralentir, impactée par un contexte international morose, la fin des mesures de soutien post-COVID et un resserrement des conditions de crédit.

L'inflation reste un défi, notamment avec la persistance de hausses de prix dans certains secteurs (énergie, alimentation), malgré un ralentissement global.

La nécessité de réduire le déficit public (objectif sous les 3 % du PIB d'ici 2027) impose des arbitrages budgétaires et des mesures d'économies, notamment sur les dépenses sociales et publiques.

L'investissement privé pourrait être affecté par la hausse des taux d'intérêt, limitant la dynamique de l'emploi et de l'innovation.

Transition énergétique et défis industriels

La réindustrialisation et le renforcement de la souveraineté économique restent des priorités, avec des investissements dans des secteurs stratégiques (hydrogène, batteries, semi-conducteurs).

La France poursuit son engagement dans la transition écologique, avec des objectifs ambitieux liés à la décarbonation, mais des tensions entre nécessité d'investissement et contraintes budgétaires.

La crise énergétique a mis en lumière l'importance du mix énergétique, notamment la relance du nucléaire et le développement des énergies renouvelables pour garantir une plus grande autonomie.

Instabilité sociale et recomposition politique

La réforme des retraites et d'autres mesures structurelles (assurance chômage, dépenses sociales) continuent de nourrir un climat social tendu, avec des risques de contestation.

L'augmentation du coût de la vie et les inégalités territoriales restent au cœur des préoccupations, renforçant les tensions entre différentes catégories de la population.

À l'approche des élections européennes et en vue des échéances de 2027, la scène politique française est en mutation, avec une montée des extrêmes et des recompositions possibles des forces politiques.

2025 – Le contexte national en chiffres



Croissance économique

La Banque de France prévoit une croissance du PIB de 0,9 % en 2025, révisant à la baisse sa précédente estimation de 1,1 %.



Inflation

Après une inflation estimée à 2,4 % en 2024, la Banque de France anticipe une baisse à 1,6 % en 2025, se rapprochant de l'objectif de 2 % de la Banque centrale européenne.



Marché du travail

L'Insee prévoit une augmentation du taux de chômage, atteignant 7,6 % à la mi-2025, contre 7,3 % au deuxième trimestre 2024.



Déficit public

Le gouvernement prévoit de réduire le déficit public à 5,4 % du PIB en 2025, contre 6 % en 2024, grâce à 50 milliards d'euros d'économies et hausses d'impôts.



Dettes publiques

La dette publique devrait atteindre 117 % du PIB en 2027, poursuivant sa progression par rapport aux 112 % actuels.



Balance commerciale

La contribution du commerce extérieur à la croissance serait positive en 2025, soutenue par des exportations dynamiques, notamment dans le secteur aéronautique,

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Une adoption mouvementée

Un projet de loi de finances pour 2025 retardé par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 et la censure du Gouvernement BARNIER le 4 décembre 2024. Le texte ambitionnait de redresser les comptes publics de l'ordre de 60 Md€ et de réduire le déficit public à 5% du PIB en 2025.

Une loi de finances spéciale a été promulguée le 20 décembre 2024 afin de permettre à l'État de continuer à prélever les impôts et d'emprunter pour assurer la continuité des services publics et ce jusqu'à la promulgation de la loi de finances initiale pour 2025.

En janvier 2025, le nouveau Premier ministre, François BAYROU avait souhaité repartir du Projet de Loi de Finances déposé en octobre 2024 et là où les débats s'étaient arrêtés en décembre au Sénat après la censure.

Après plus de quatre mois de marathon parlementaire, la France s'est finalement dotée d'un budget pour 2025 après l'engagement de la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée Nationale

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Les principales mesures intéressant le bloc communal

La création d'un « DILICO » : l'article 186 de la LF 2025

Il s'agit de la création d'un « Dispositif de lissage conjoncturel » des recettes fiscales versées aux collectivités territoriales à hauteur de 1 M€, dont 500 K€ prélevés sur les communes.

Pour chaque commune, il est calculé un indice synthétique (IS) de ressources et de charges à partir des rapports suivants :

- Le rapport entre le potentiel financier par habitant de la commune et le potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes ;
- Le rapport entre le revenu moyen par habitant de la commune et le revenu moyen par habitant de l'ensemble des communes.

L'indice synthétique de ressources et de charges est obtenu par l'addition des rapports, en pondérant le « potentiel financier par habitant » par 75 % et le « revenu par habitant » par 25 %.

Contribuent au dispositif les communes dont l'indice synthétique est supérieur à 110 % de l'indice moyen de l'ensemble des communes.

Selon les premières simulations reçues, seraient concernées les communes de Brières-les-Scellés et Chatignonville.

La mesure, telle qu'inscrite dans la LF 2025, n'est prévue que pour l'année 2025.

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Les principales mesures intéressant le bloc communal

La DGF du bloc communal : article 107 de la LF 2025

L'article 107 de la LF 2025 intègre une augmentation des prélèvements sur recettes au profit de la dotation globale de fonctionnement par rapport à 2024. L'enveloppe passe ainsi de 27 245 046 362 € en 2024 à 27 394 686 833 € en 2025.

Au sein de cette enveloppe, 320 M€ d'abondement serviront à financer, comme en 2024, la progression de 290 Millions d'euros des dotations de péréquation verticale des communes (Dotation de Solidarité Rurale et Dotation de Solidarité Urbaine) ainsi que celle de la Dotation d'Intercommunalité (DI) des EPCI à hauteur de 90 millions d'euros.

Cet abondement sera financé à hauteur de 170 millions d'euros par le mécanisme d'écrêtement de la dotation forfaitaire des communes et de la part Compensations Part Salaires (CPS) des EPCI et à hauteur de 150 millions d'euros par l'Etat via notamment une réduction de l'enveloppe de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

En synthèse, pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), l'abondement de 90 millions d'euros devrait désormais s'appliquer tous les ans et sera financé à 100% par l'écrêtement de la partie CPS, sauf si le gouvernement décide de nouveau de changer les règles. Un écrêtement de la dotation de compensation de la DGF des EPCI à hauteur de 90 millions d'euros est prévu, soit une évolution de -1,96% sur la part CPS des EPCI en 2025.

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Les principales mesures intéressant le bloc communal

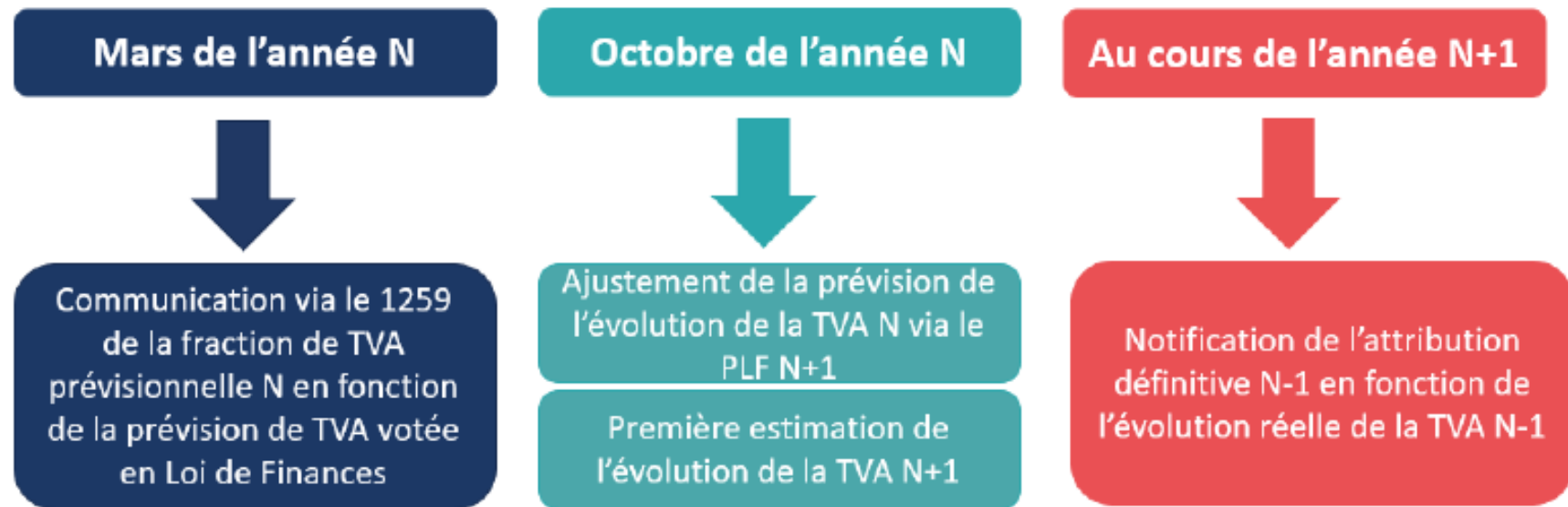
La progression de la fraction de TVA pour les EPCI

Pour mémoire, les EPCI perçoivent une fraction de la TVA nationale afin de compenser :

- la suppression progressive de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) (depuis 2023)
- La suppression de la taxe d'habitation sur la période

En 2024, l'octroi des fractions de TVA aux collectivités est effectué en trois temps :

La prévision initiale d'évolution de TVA pour 2024 notifiée via les états fiscaux lors du vote du BP 2024 s'était ainsi établie à +4,8% par rapport à 2023, avant d'être ramenée à +0,8% en fin d'année, soit – 500 000 € pour la CAESE



LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Les principales mesures intéressant le bloc communal

La progression de la fraction de TVA pour les EPCI

La LF 2025 vient supprimer le dynamisme de progression de la TVA appliqué sur la fraction compensatrice pour l'année 2025. Ainsi, la fraction de TVA perçue par les EPCI en 2025 sera égale au montant reversé, après régularisation, en 2024.

Les – 500 000€ notifiés fin 2024, seront ainsi cristallisés en 2025



LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Les principales mesures intéressant le bloc communal

Report de 3 ans de la suppression totale de la CVAE

La LF 2023 proposait de procéder à cette suppression en deux fois : en 2023, la cotisation due par les entreprises redevables sera diminuée de moitié et, en 2024, ces entreprises redevables ne paieront plus de CVAE.

La LF 2024 modifie le calendrier pour les entreprises. En effet, la suppression s'étalerait de 2024 à 2027.

La LF 2025 vient de nouveau reporter la suppression totale de la CVAE pour les entreprises. Initialement prévue pour 2027, elle aura lieu en 2030.

Ce report s'accompagne d'une évolution progressive des taux d'imposition de la CVAE entre 2025 et 2029.

Le calendrier reste inchangé pour les collectivités.

	2023-2029	2030
ENTREPRISES	Réduction progressive du taux de CVAE	Suppression de la CVAE
COLLECTIVITE	Dès 2023, perte de la CVAE et compensations des exonérations de CVAE	

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2025

Les principales mesures intéressant le bloc local

Suppression de l'indexation de la fraction de TVA pour 2025

- La loi de finances de 2023 avait prévu d'affecter aux collectivités bénéficiant en 2022 de recettes de CVAE, une fraction de taxe sur la valeur ajoutée pour permettre une compensation à l'euro près, pérenne et dynamique.
- La loi de finances 2025 supprime cette indexation de TVA
- Dès lors, la CAESE ne bénéficiera d'aucune dynamique de recette au titre de la fiscalité professionnelle

Diminution du soutien à l'investissement local

- Le fond vert s'est établi à 1,124 milliards d'euros en crédits de paiement pour 2,499 milliards d'euros inscrits en 2024
- Abaissement de celui-ci à 1,150 milliard d'euros en 2025
- Abaissement de la DSIL de 150 millions d'euros

Hausse de la TVA sur les abonnements électricité et gaz

- La TVA passe de 5,5 à 20 % sur les abonnements d'électricité et de gaz
- Baisse rétroactive des accises entre le 1er janvier et le 31 juillet 2025 :
 - de 33,7 € /MWh à 25,09 € /MWh sur l'électricité
 - de 17,16 € /MWh à 10,54 € /MWh sur le gaz
- Du 1er août 2025 au 31 janvier 2026 : majoration de 4,89 € /MWh de l'ensemble des accises sur l'énergie, afin de financer les coûts spécifiques liés aux zones non interconnectées (Corse et Outre-mer).

Augmentation des taux de CNRACL

- La hausse des cotisations employeurs à la CNRACL s'étalera sur 4 ans, avec une première hausse de 3 points en 2025.
- Pour la CAESE, cela représente 143 000 € d'impact budgétaire immédiat.
- Au total, sur les 4 années de montée progressive des cotisations, ce sont plus de 1,4 Millions d'euros qui seront prélevés dans le budget intercommunal

Budget 2025 : une agglomération consolidée

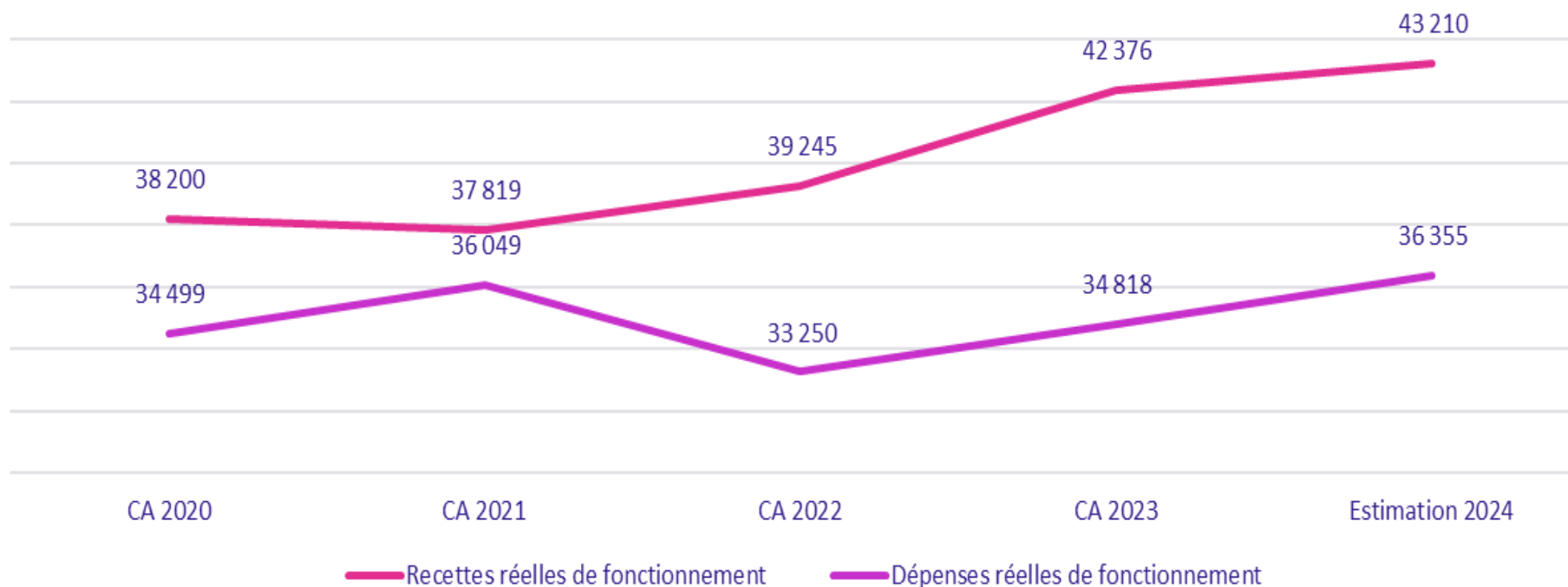
*Une vision et un cap au
service des habitants et du
territoire*



LES RESULTATS ANTERIEURS ABONDERONT LE BUDGET 2025

La stratégie financière permet d'affronter 2025 avec sérénité

Evolution des opérations réelles de fonctionnement (en K€)



L'exécution du budget 2024 permet de cristalliser l'écart entre la progression de nos dépenses et recettes de 2023 malgré 1,5 millions d'€ de recettes exceptionnelles en 2023 et 500 000 € de réduction de la fraction de TVA fin 2024.

LES RESULTATS ANTERIEURS

ABONDERONT LE BUDGET 2025

La stratégie financière permet d'affronter 2025 avec sérénité

L'épargne brute

6,8 M€ en 2024

contre

7,5 M€ en 2023,

5,9 M€ en 2022,

1,7 M€ en 2021,

**Le taux d'épargne
brute**

15,9 % en 2024,

contre

17,8 % en 2023

15,3 % en 2022

4,7 % en 2021

**La capacité de
désendettement**

1,7 ans en 2024,

contre

1,7 ans en 2023

2,4 ans en 2022

9,2 ans en 2021

LES RESULTATS ANTERIEURS

ABONDERONT LE BUDGET 2025

La stratégie financière permet d'affronter 2025 avec sérénité

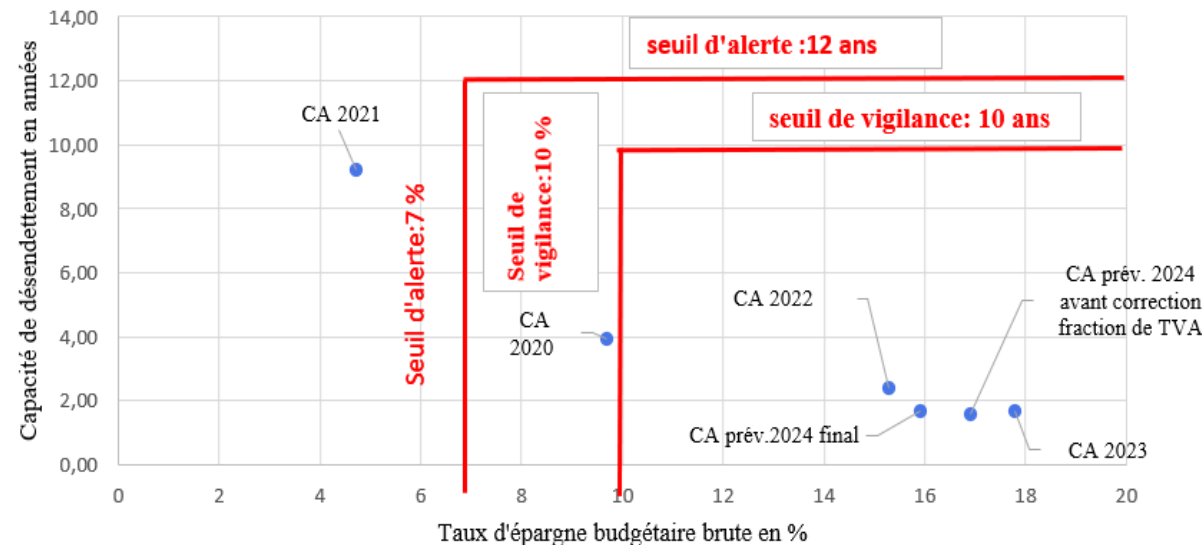
Une projection budgétaire 2024 consolidée malgré plus de 500 000 € de réduction de la fraction de TVA fin 2024.

La notification de la première correction de la fraction de TVA nationale est venue impacter notre résultat global. Sans cette correction le taux d'épargne brute et la capacité de désendettement 2024 auraient été respectivement de 16,9% et 1,5 an contre 15,9% et 1,7 an.

Le résultat cumulé s'établit ainsi à 13,6 millions d'€.

Après couverture du déficit d'investissement, ce sont 12 millions d'€ qui viendront abonder le budget 2025, contre 8,2 millions d'€ en 2024.

Atterrissage budgétaire

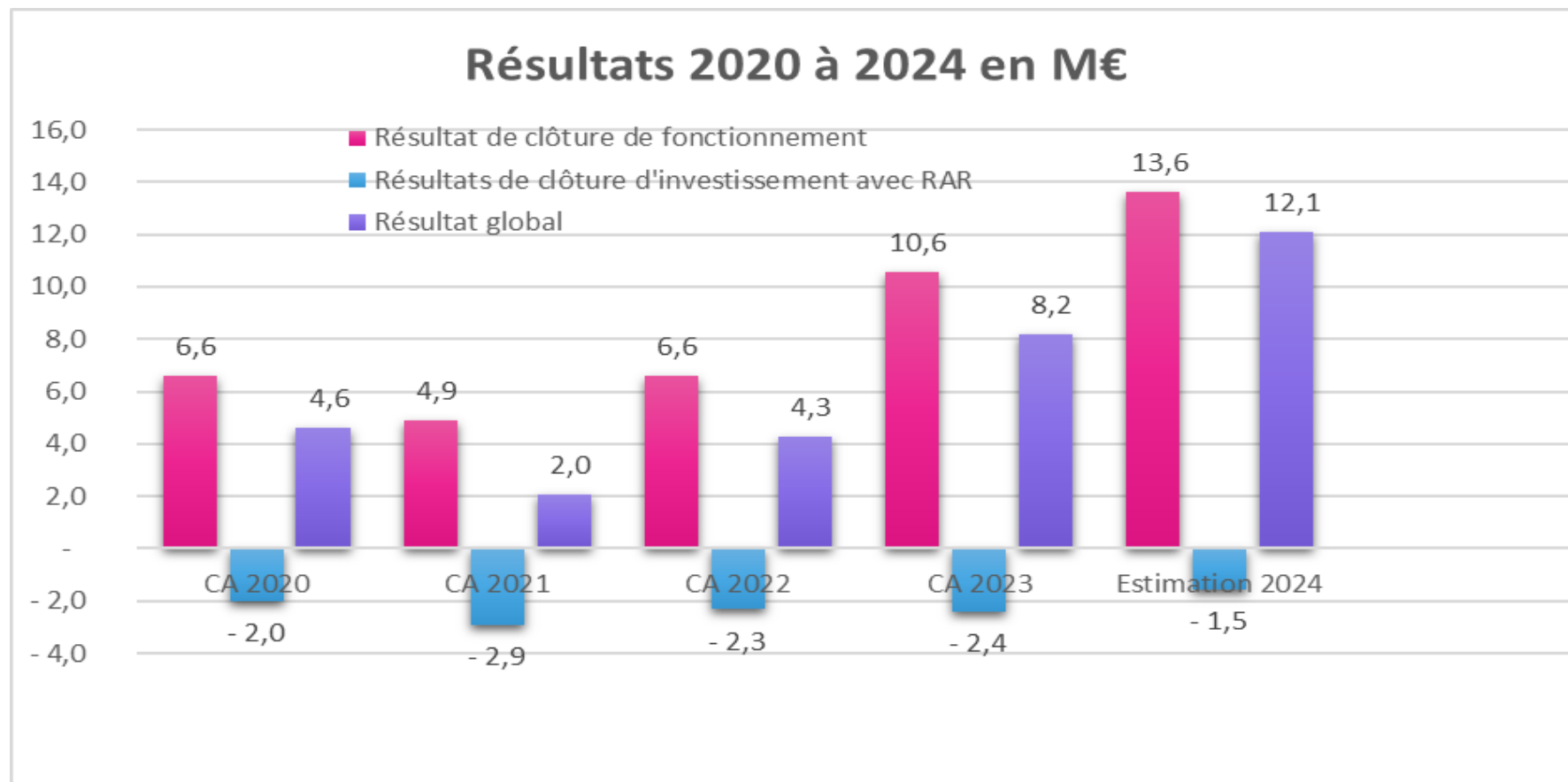


LES RESULTATS ANTERIEURS

ABONDERONT LE BUDGET 2025

Les résultats de clôture 2024 viendront abonder le budget 2025

La stratégie budgétaire de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes a permis de dégager des résultats excédentaires sur la période 2020 à 2024 nécessaires au financement des équipements programmés.



LES RESULTATS ANTERIEURS

ABONDERONT LE BUDGET 2025

Les résultats de clôture 2024 viendront abonder le budget 2025

Le résultat d'exécution 2024 de la section de fonctionnement cumulé au résultat de fonctionnement reporté permet, après couverture du déficit d'investissement, d'abonder le budget 2025 à hauteur de 12 millions d'€, soit le niveau le plus élevé depuis 2020.

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT PROVISOIRE		
Recettes		43 240 997,30 €
Dépenses		37 776 068,37 €
	Solde d'exécution	5 464 928,93 €
Excédent reporté 2023		8 162 148,72 €
	Résultat de clôture 2024	13 627 077,65 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT PROVISOIRE		
Recettes		5 140 565,00 €
Dépenses		5 127 853,00 €
	Solde d'exécution	12 712,00 €
Excédent reporté 2023		260 118,62 €
	Résultat de clôture 2024	272 830,62 €
Restes à réaliser 2024 en recette		740 428,00 €
Restes à réaliser 2024 en dépense		2 557 556,19 €
	Solde des restes à réaliser	- 1 817 128,19 €
	Résultat de clôture 2024 avec RAR	- 1 544 297,57 €

RESULTAT GLOBAL PROVISOIRE	12 082 780,08 €
-----------------------------------	------------------------

LE PROJET DE BUDGET 2025

Une fiscalité préservée

- ✓ Pas de hausse des taux (THRS, TFPB, TFPNB, CFE)
- ✓ Pour répondre aux appels à contributions des syndicats intercommunaux, une modulation des taux de TEOM et de la Taxe GEMAPI
- ✓ Une actualisation des tarifs des services publics conformément à la stratégie tarifaire

LE PROJET DE BUDGET 2025

Une amélioration de l'épargne
de gestion dès le BP

Le projet de budget connaîtra:

- ✓ une progression des dépenses réelles de fonctionnement de + 368 000 € soit une augmentation de + 0,98% par rapport au BP 2024
- ✓ Une progression des recettes réelles de fonctionnement de + 576 000 € soit une augmentation de + 1,37 %.

Une amélioration de l'épargne de gestion de + 114 000 € soit une hausse de cette épargne de + 2,28 % par rapport au BP 2024.

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

La construction du budget 2025 sera impactée par :

- **La prise en charge des contributions aux missions locales avant la neutralisation de ces montants dans les attributions de compensation des communes**
- **La régularisation des attributions de compensation au titre de la compétence eaux pluviales urbaines conformément au dernier rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Autant d'éléments qui, une fois mis en œuvre, viendront encore améliorer nos indicateurs financiers

LE PROJET DE BUDGET 2025

Le projet de budget s'établirait tel que :

Recettes

- Produits des services 3 millions d'€
- Impôts et taxes 30,245 millions d'€
- Dotations et participations 9,394 millions d'€
- Atténuation de charges 160 000 €
- Autres produits 39 000 €

Dépense

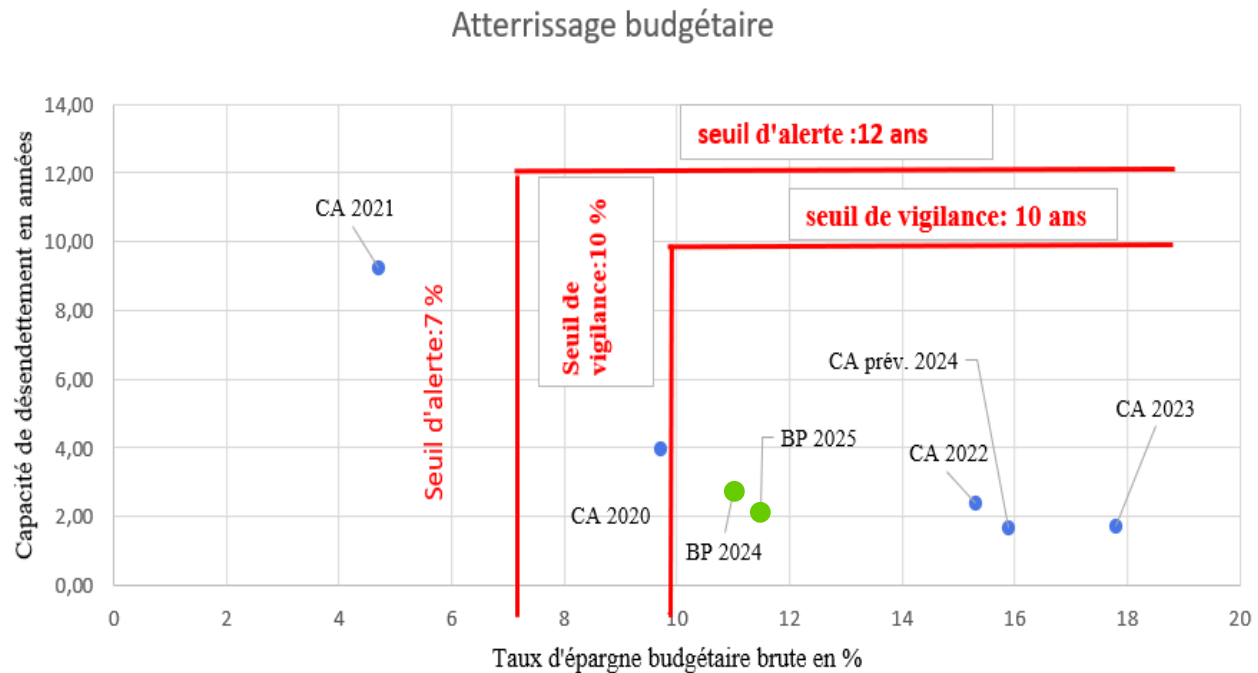
- Charges de gestion courante 6,813 millions d'€
- Charges de personnel 16,701 millions d'€
- Autres charges 5,368 millions d'€
- Atténuation de produits 8,719 millions d'€
- Intérêts de la dette 282 000 €
- Dépenses exceptionnelles 60 000 €
- Dotations aux provisions 10 000 €

**Soit une
épargne brute
de 4,858
millions d'€**

**contre 4,649 au
BP 2024**

LE PROJET DE BUDGET 2025

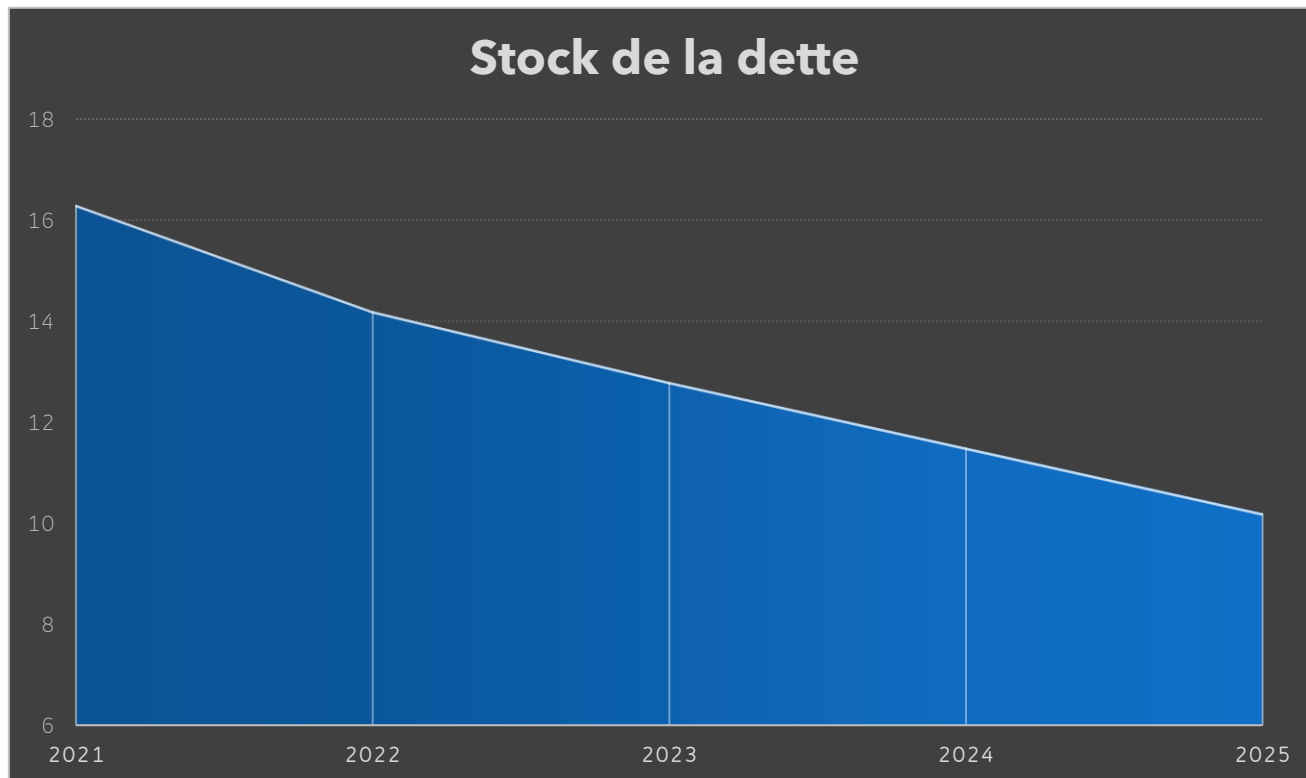
Des marges de manœuvre confortées pour 2025 et la prochaine mandature



Grâce à sa stratégie affirmée de longue date, **la situation financière de la CAESE permet d'aborder la dernière année pleine du mandat avec confiance en l'avenir et de laisser de véritables marges de manœuvre pour la mise en œuvre de projets sur la prochaine mandature,**

LE PROJET DE BUDGET 2025

Des marges de manœuvre confortées pour 2025 et la prochaine mandature



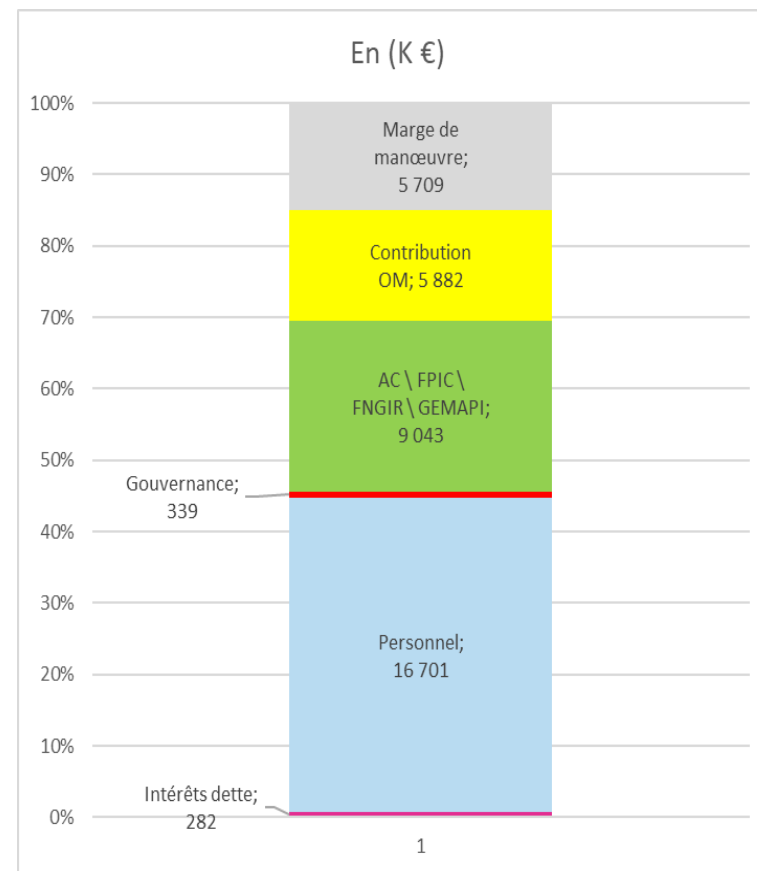
Sur la période 2021-2025, la CAESE s'est désendettée de 6,1 Millions d'€, permettant ainsi, au-delà des excédents capitalisés, de financer massivement des investissements structurants pour répondre aux besoins des habitants du territoire

LE PROJET DE BUDGET 2025

La structure des dépenses réelles de fonctionnement

Pour mémoire, sur 38 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2025, 32 millions sont contraintes.

Les marges de manœuvre portent donc 5,71 millions d'€ de dépenses qui sont directement liées au fonctionnement des services (contrats, fluides, fournitures...)



LE PROJET DE BUDGET 2025

L'évolution de la masse salariale

Une masse salariale 2025 impactée par des mesures exogènes :

- Hausse de 3 points du taux de la cotisation CNRACL : +143 000 €
- Hausse d'1 point du taux URSSAF (assurance maladie des agents affiliés à la CNRACL) : +48 000 €
- Participation obligatoire au risque prévoyance : +12 000 €
- Avancements d'échelons selon un cadencement unique : +33 000 €

..... Et endogènes :

- Impact en année pleine des recrutements réalisés en 2024 : +585 000 €
- Organisation de mini-séjours pour les enfants fréquentant les centres de loisirs : +5 000 €
- Poursuite de la réflexion conduite sur le RIFSEEP avec la mise en œuvre d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) : +150 000 €
- Nouveaux postes proposés à hauteur de 2,3 ETP (1,8 enfance et 0,5 PAT) : +82 000 €

LE PROJET DE BUDGET 2025

La taxe de séjour prévue à hauteur de 85 000€

La taxe de séjour est due par les vacanciers qui séjournent dans des hébergements touristiques, son montant est fonction des tarifs fixés par la CAESE et sert à financer des actions en faveur du tourisme.

Il existe des taxes additionnelles à la taxe de séjour qui sont collectées par la CAESE et reversée aux bénéficiaires:

- Une taxe additionnelle de 10% au profit du Département
- Une taxe additionnelle de 15% au profit de la Société du Grand Paris
- Une taxe additionnelle de 200 % au profit d'Ile-de-France Mobilités

LE PROJET DE BUDGET 2025

Des investissements pour
l'avenir du territoire

Le projet de budget 2025
déclinera

- La mise en œuvre des projets inscrits au PPI
- **7,085 millions d'€ financés sans recours à l'emprunt**
- **Un suréquilibre de la section d'investissement de 9,8 M€ dédié au financement des projets en cours et à venir**

LE PROJET DE BUDGET 2025

Une section d'investissement calibrée pour le financement des projets identifiés

Recettes

• Excédent reporté	272 000 €
• Affectation 1068	1 544 000 €
• Virement section fonctionnement	15 487 667 €
• FCTVA	380 000 €
• Cessions	51 000 €
• RAR subventions	740 000 €
• Opérations d'ordre	1 550 000 €

Un désendettement de 1,3 million d'€ en 2025

Dépense

• Mobilier/Travaux	4 981 000 €
• Fonds de concours	799 000 €
• RAR dépenses	2 557 000 €
• Remboursement capital	1 302 000 €

9,8 millions d'€ de réserves pour les investissements identifiés

2025 : DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Les principaux investissements de 2025 concernent

- Début des travaux de construction de la crèche de Morigny-Champigny
- Lancement des travaux de rénovation des façades de la bibliothèque Diane de Poitiers
- Choix du MOE et préparation du permis de construire pour la future crèche du Nord bois Bourdon à Etampes
- Démarrage des travaux du futur SCOT-AEC
- Lancement de l'élaboration du Schéma directeur cyclable
- Négociations pour des acquisitions foncières complémentaires nécessaires à la future cité culturelle et établissement du projet scientifique et culturel du futur établissement
- Valorisation du territoire sur le parcours vélo rail
- Développement de la réalité augmentée à Guinette et dans divers monuments de la CAESE
- La mise en place d'un plan santé pour accompagner les communes qui favorisent la médecine de ville et soutenir activement les opérations de prévention

2025 : DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Compte tenu des enjeux financiers de certains programmes, plusieurs projets feront l'objet d'Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP)

- La crèche de Morigny-Champigny
- Le SCOT-AEC
- La rénovation des façades de Diane de Poitiers

Les projets de la future crèche du Nord bois Bourdon à Etampes et de la cité culturelle d'Etampes feront l'objet d'AP/CP dès que les programmes de travaux et les coûts définitifs (Avant-Projets Définitifs) auront été validés

LE PROJET DE BUDGET 2025

Une section d'investissement calibrée pour le mandat 2026-2032

Les 9,8 M€ d'excédents d'investissement restent disponibles pour le financement des projets inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la CAESE, mais également pour ceux qui seront souhaités par les futurs élus intercommunaux

Courant

Très court terme : lancement en 2025

Court terme : lancement courant 2026

Moyen terme : lancement durant le prochain mandat

Long terme : programmation courant du prochain mandat

Général	Aides communautaires
Général	Fonds transition écologique
Général	Investissements récurrents divers (mobiliers, bâtiments, parc auto...)
Culture	Acquisition et restauration d'œuvres d'art
Général	Réseau eau pluviale
Culture	Rénovation façades et toitures Diane de Poitiers
Culture	Consolidation du clocheton (chapelle Hôtel Dieu)
Petite enfance	Nouvelle crèche de 60 berceaux à Morigny-Champigny en remplacement de l'existante
Petite enfance	Nouvelle crèche de 60 berceaux Etampes
Général	Elaboration SCOT valant PCAET
Culture	Cité culturelle
Structurant	Complexe aquatique Nord bois Bourdon
Petite enfance	Micro-crèches (Saint-Escobille, Boissy-la-Rivière, Angerville) selon les préconisations de la CAF
Culture	Rénovation de la Chapelle de l'Hôtel Dieu
Structurant	Entrée sud Etampes RN20 dans le cadre du PPA RN20 et de l'extension de la ZIA des Rochettes
Structurant	CPER - Gare multi-modale

ROB 2024 BUDGET ANNEXE AMEN CRÉA

Annexe d'aménagement, de
création, d'achat,
de vente et location de
locaux



ROB 2024 - Budget Annexe AMEN CRÉA

2 Hôtels d'activités : RURAPOLE à Saclas et SUD ESSOR ACTIVITÉS à Brières-les-Scellés

	RURAPOLE	SUD ESSOR ACTIVITES
Composition	8 ateliers et 7 bureaux de 50 à 80 m ²	3 ateliers de 313 m ² + 1 atelier de 169 m ² acquis en 2021
Superficie totale	1 014 m ²	1 108 m ²
Taux d'occupation au 31/12/2024	80 %	100 %
Loyers budgétés en 2025	42 000 €	63 000 €

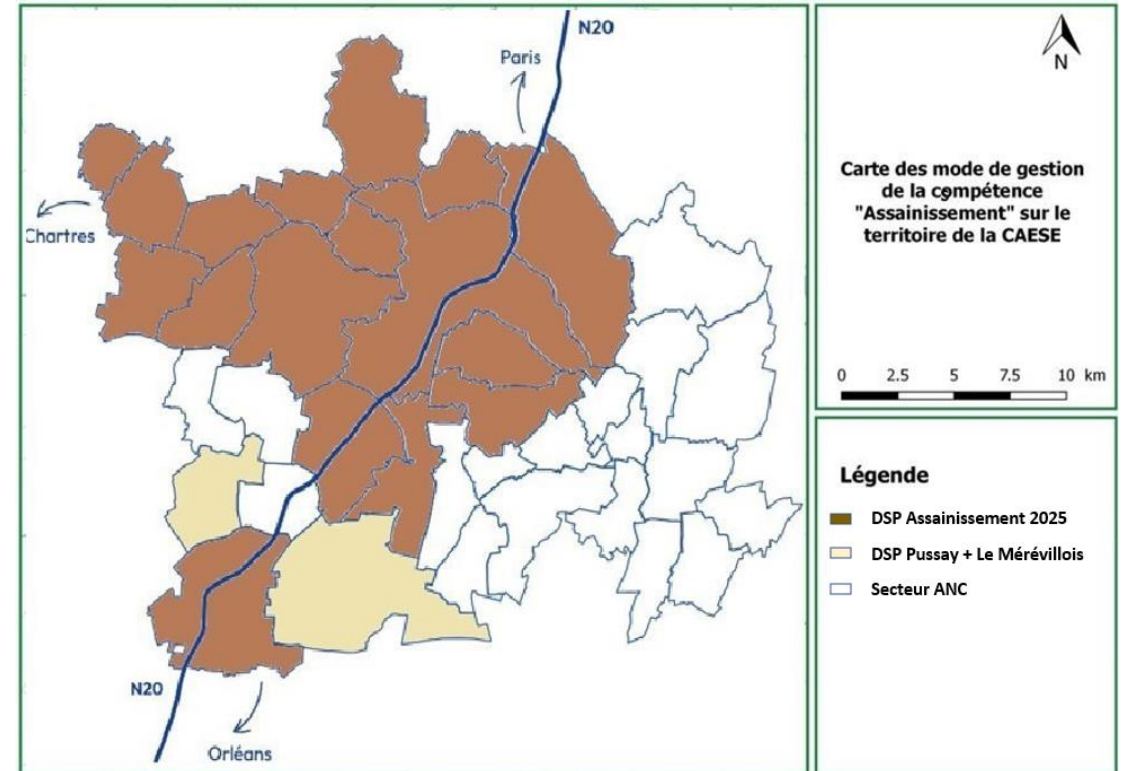
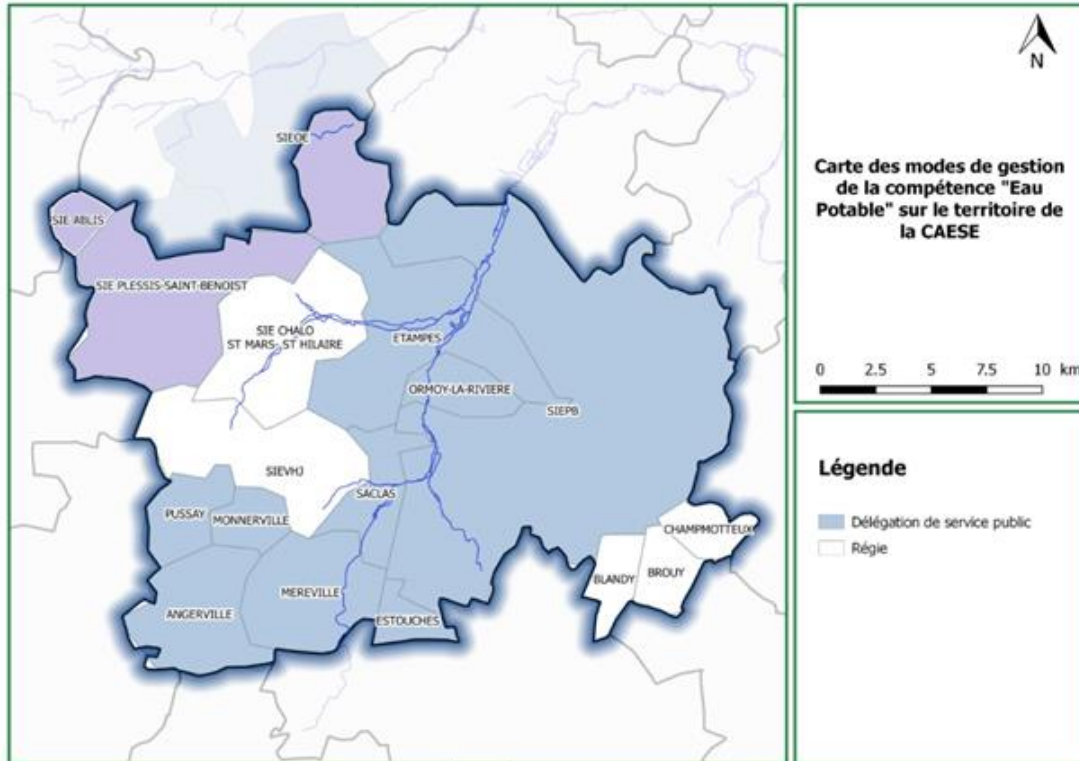
Des impayés pour 2 entreprises bénéficiant d'un échéancier par la Trésorerie (régularisation en cours) et quatre résiliations anticipées de bail en cours d'année 2025 ;

**ROB 2025
EAU ET
ASSAINISSEMENT**



La compétence eau potable de la CAESE

La compétence assainissement de la CAESE



Les compétences eau et assainissement

Enjeux

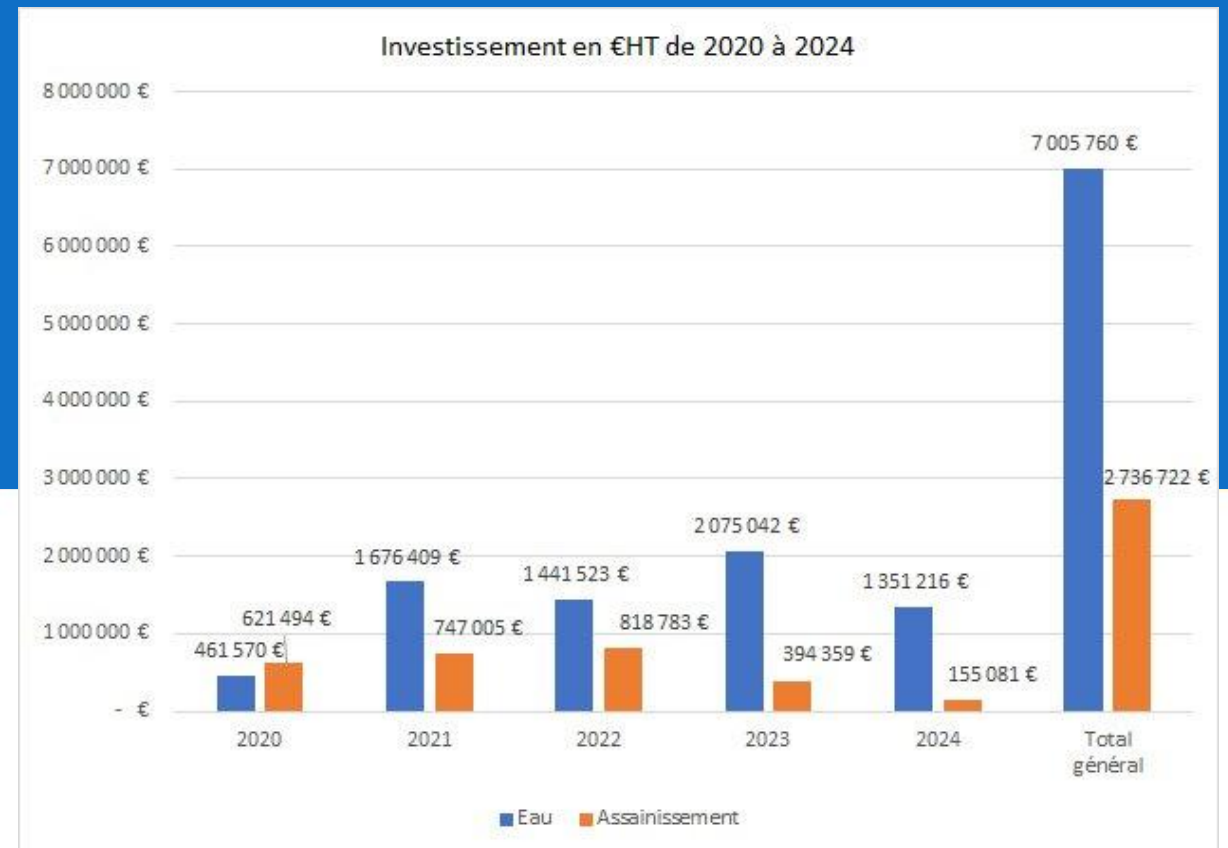
Les principaux enjeux et objectifs stratégiques identifiés pour l'année 2025 sont les suivants :

- Répondre aux objectifs de sécurité sanitaire,
- Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable afin de limiter les pertes et optimiser l'utilisation des ressources disponibles,
- Moderniser les infrastructures d'assainissement collectif pour répondre aux exigences réglementaires et améliorer les performances globales,
- Réduire les coûts liés aux redevances de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) grâce à une meilleure anticipation des études et travaux nécessaires.

UN EFFORT SOUTENU D'INVESTISSEMENT

Des investissements soutenus depuis le transfert de la compétence eau et assainissement en 2020.

Investissement eau et assainissement



Eau potable : Situation des investissements



EAU

Récapitulatif des principaux investissements réalisés de 2020 à 2024

LIBELLE	DESCRIPTIF LIBELLE	2020	2021	2022	2023	2024	Total opération
CAESE	Etude des Aires d'Alimentation de Captages	18 750 €	60 221 €	106 674 €	4 700 €	71 655 €	262 000 €
	Etude Mode de gestion		22 400 €	22 925 €			45 325 €
	Equipements et travaux divers	3 111 €		4 045 €			7 156 €
ANGERVILLE	DUP Angerville 2 et création nouveau forage Angerville	14 763 €	16 698 €	2 160 €		2 470 €	36 091 €
	Création nouveau forage Angerville				209 016 €	163 726 €	372 742 €
SIEPB	Travaux divers réseaux	15 502 €	183 847 €		26 507 €	27 027 €	252 883 €
	Réhabilitation réservoir Bouville	5 664 €	112 901 €	390 560 €	32 659 €		541 784 €
	Suppression Grand Bois - Saint Cyr la Rivière	280 373 €	114 562 €		1 625 €		396 560 €
	Réhabilitation réservoir Brières les Scellés	5 545 €	2 906 €				8 451 €
	Réhabilitation réservoir Morigny Champigny	4 662 €	10 608 €				15 270 €
SACLAS	Modification Garsenval et travaux réseaux divers	10 152 €		30 002 €	16 583 €		56 737 €
PUSSAY	Réhabilitation réservoir	24 055 €	1 711 €	1 122 €	45 285 €	293 093 €	365 266 €
	Construction station OIBP				439 298 €		439 298 €
LE MEREVILLOIS	Interconnexion sécurisation sanitaire		103 352 €	671 161 €	1 035 393 €	308 984 €	2 118 890 €
	Réhabilitation réservoir Boulogne	38 173 €			210 939 €	448 265 €	697 377 €
ORMOY LA RIVIERE	Interconnexion Ormoy Etampes		316 383 €	43 967 €			360 350 €
ETAMPES	Interconnexion Ormoy Etampes	8 251 €	562 276 €	124 548 €	17 486 €		712 561 €
SIEVHJ	Mise en sécurité Garsenval (pompes)	32 569 €					32 569 €
	Travaux divers réseaux et station de pompage St Apolline		79 407 €	4 692 €	14 990 €		99 089 €
BLANDY	Travaux divers réseaux et station de pompage		25 725 €		4 289 €	14 265 €	44 279 €
	Réhabilitation réservoir			10 600 €			10 600 €
BROUY	Travaux réseaux divers			1 590 €	520 €		2 110 €
CHAMPMOTTEUX	Mise en sécurité station de Suppression et réservoir		5 260 €	8 272 €	2 500 €		16 032 €
SIEA	Réhabilitation réservoir Tronchet		58 152 €				58 152 €
	Travaux divers réseaux			19 205 €	13 252 €	21 731 €	54 188 €
TOTAL	Total général	461 570 €	1 676 409 €	1 441 523 €	2 075 042 €	1 351 216 €	7 005 760 €

EAU et ASSAINISSEMENT

Les grands enjeux 2025

- **Au 1er janvier 2025, une nouvelle concession DSP assainissement est mise en œuvre.**
- **L'année 2025 sera déterminante pour la CAESE en matière d'eau et d'assainissement. Les investissements prévus permettront d'assurer la pérennité des infrastructures, d'améliorer les rendements et répondre aux exigences réglementaires afin de limiter l'impact financier des nouvelles redevances de l'agence de l'eau.**

EAU - Les grands Enjeux 2025

- La CAESE compétente en eau potable, assure et met en place en place les actions relatives à la protection des ressources en eau de son territoire. Malgré les difficultés rencontrées dans le contexte national, l'étude des Aires d'Alimentation de Captages AAC se poursuit. Elle devra aboutir dans une démarche concertée avec la profession agricole à la mise en œuvre d'actions spécifiques sur les périmètres des AAC.
- L'engagement du schéma directeur SDAEP global à l'échelle du territoire (PPI) et d'un Plan de Gestion des Eaux et de Sécurité Sanitaire (PGSSE) pour améliorer la sécurité de la gestion du service de l'eau distribuée permettra la hiérarchisation par priorisation des opérations d'investissement en eau. Il permettra par le phasage rigoureux des études et des travaux d'optimiser les dépenses et de répondre efficacement aux exigences réglementaires.
- Les investissements proposés visent à renforcer la performance et résilience des infrastructures d'eau de la CAESE.

Parmi les opérations prioritaires identifiées dans le budget annexe eau potable, les principaux investissements proposés concernent :

- 1. des opérations ciblées de remplacement de compteurs, de renouvellement de canalisations avec pour objectif prioritaire l'amélioration du rendement des réseaux, dans le souci d'une gestion durable et résiliente de la ressource en eau, de réduction des prélèvements en eau,**
- 2. les travaux de sécurisation sanitaire avec l'abandon de la Source Sainte Apolline**
- 3. les travaux de réhabilitation du réservoir de Blandy**

Eau

Récapitulatif 2025 - eau régie - DSP

EXPLOITATION	REGIE	DSP
RECETTES	559 913,00	1 419 993,00
DEPENSES	741 328,00	846 673,00
SOLDE	- 181 415,00	573 320,00
Estimation CA 2024	386 183,00	2 763 916,00
Affectation investissement	- 106 322,00	-
SOLDE EXPLOITATION	98 446,00	3 337 236,00
INVESTISSEMENT		
RECETTES	140 900,00	2 863 969,00
Affectation investissement	106 322,00	-
DEPENSES	707 677,00	2 386 591,00
SOLDE	- 460 455,00	477 378,00
Estimation CA 2024	- 55 907,00	- 24 449,00
SOLDE INVESTISSEMENT	- 516 362,00	452 929,00
Equilibre général (emprunt en -)	- 417 916,00	3 790 165,00

Récapitulatif des principaux investissements prévus en 2025

LIBELLE en € HT	DESCRIPTIF LIBELLE	2025	2026 et après
CAESE	AMO	22 000 €	26 000 €
	SDAEP + PGSSE	40 000 €	160 000 €
	Etude stratégie protection ressource en eau	16 666 €	
BLANDY	MOE réhabilitation du réservoir	25 000 €	
	Travaux réhabilitation du réservoir	126 000 €	294 000 €
	Travaux divers réseaux + compteurs	11 000 €	
BROUY	Travaux divers réseaux + compteurs	11 000 €	
CHAMPMOTTEUX	Travaux divers réseaux + compteurs	90 000 €	
SIEVHJ	Travaux divers réseaux + MOE Sainte Apolline	33 915 €	
	Travaux abandon source Sainte Apolline	60 000 €	140 000 €
SIEA	Travaux divers réseaux + compteurs	60 000 €	
	Renouvellement régulation hydrostab	25 000 €	
ANGERVILLE	Etude scénario raccordement nouveau forage	75 000 €	
	Essai pompage et sécurisation forage N°2	60 000 €	
ETAMPES	Travaux de sécurisation ouvrages / Moulin à Tan	60 000 €	
LE MEREVILLOIS	MOE Renouvellement canalisation route de Saint Cyr	20 833 €	
	Travaux divers réseaux	25 000 €	
	Réhabilitation réservoir Saint Cyr la rivière	90 000 €	210 000 €
ORMOY LA RIVIERE	Servitude + travaux clôture réservoir	30 000 €	
SIEPB	Etude AAC La Louette + BE suivi agronomique	41 666 €	
	Travaux réhabilitation réservoir Brières	520 000 €	
TOTAL	Total général	1 443 080 €	830 000 €

ASSAINISSEMENT : **Situation des** **investissements**



Assainissement

Récapitulatif des principaux investissements réalisés de 2020 à 2024

LIBELLE	DESCRIPTIF LIBELLE	2020	2021	2022	2023	2024	Total opération
CAESE	Equipements et travaux divers	37 722 €		8 670 €	20 708 €		67 100 €
	Etude Modes de gestion 2021 et 2024	5 788 €		17 863 €		68 211 €	91 862 €
AUTHON LA PLAINE	Travaux raccordement réseaux assainissement collectif	508 168 €	76 351 €	19 922 €	2 943 €		607 384 €
BOUTERVILLIERS	Reconstruction STEP	37 930 €	31 951 €	504 829 €	139 529 €	18 413 €	732 652 €
SAINT ESCOBILLE	réhabilitation travaux réseaux divers + Télésurveillance	5 980 €	25 691 €	2 410 €	4 000 €	5 991 €	44 072 €
ETAMPES	travaux réseaux divers	13 317 €					13 317 €
ETAMPES	Réhabilitation aire d'accueil gens du voyage + Valnay		7 530 €	2 595 €	6 271 €		16 396 €
LE MEREVILLOIS	Travaux réseau assainissement terrain football	4 301 €	16 160 €				20 461 €
LE MEREVILLOIS	Travaux sécurisation STEP		34 250 €		4 520 €	2 720 €	41 490 €
MEROBERT	Réhabilitation STEP Lagune du bourg	4 961 €					4 961 €
MEROBERT	Réhabilitation différents Postes de relèvement			16 186 €	34 593 €	2 030 €	52 809 €
MORIGNY CHAMPIGNY	Zonage assainissement	1 017 €					1 017 €
MORIGNY CHAMPIGNY	Travaux divers + Télésurveillance		37 194 €	4 987 €	12 514 €	3 600 €	58 295 €
SI4RPB SACLAS GUILLERVAL	Réhabilitation PR Guillerval				6 377 €		6 377 €
SI4RPB SACLAS GUILLERVAL	Travaux réseaux divers rue Pasteur + Divers	2 310 €	4 757 €	11 517 €		1 000 €	19 584 €
ANGERVILLE	Dossier Loi sur l'Eau DLE + Alarme STEP		21 301 €				21 301 €
SIARE	Travaux réhabilitation bassin EP Brières les Scellés + Divers		428 792 €				428 792 €
SIARE	Travaux divers STEP Morigny et St Hilaire			3 937 €	11 157 €		15 094 €
SIARE	Rénouvellement autorisation rejet + Diag Amont			38 800 €	34 357 €		73 157 €
BOISSY LA RIVIERE	Réhabilitation recirculation STEP + Extension		10 116 €	54 401 €	76 346 €	2 044 €	142 907 €
BOISSY LE SEC	Reconstruction STEP Rotoir + Divers Venant		34 315 €	62 343 €	27 648 €	1 230 €	125 536 €
BOISSY LE SEC	Réfection berges STEP Lagune			43 480 €			43 480 €
ORMOY LA RIVIERE	Extension réseau assainissement + Travaux divers		16 640 €	8 350 €	13 396 €	15 370 €	53 756 €
PLESSIS ST BENOIST	Travaux divers STEP + Réseaux + Télésurveillance		1 957 €	12 567 €			14 524 €
CHATIGNONVILLE	Télésurveillance STEP			5 926 €			5 926 €
PUSSAY	Mise en conformité point A2 dela STEP					34 472 €	34 472 €
TOTAL	Total général	621 494 €	747 005 €	818 783 €	394 359 €	155 081 €	2 736 722 €

Assainissement - Les grands Enjeux 2025

- La CAESE compétente en assainissement, assure et met en place en place les actions relatives au respect de la conformité environnementale pour les différents traitements des différentes stations d'épuration du territoire et de la sécurité du fonctionnement des différents équipements.
- L'engagement et la finalisation des Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) sur les communes n'en disposant pas, pour hiérarchiser les différents investissements à réaliser pour améliorer la gestion du service de l'assainissement collectif. Il permettra par le phasage rigoureux des études et des travaux d'optimiser les dépenses et de répondre efficacement aux exigences réglementaires.
- Concernant l'assainissement non collectif (ANC), le renforcement des contrôles de diagnostics initiaux doit permettre que l'ensemble des contrôles de dispositifs d'assainissement autonome soit effectués pour répondre à l'obligation réglementaire de la fréquence décennale.

Parmi les opérations prioritaires identifiées dans le budget annexe assainissement, les principaux investissements proposés concernent entre autres:

1. **Etude du SDA pour Boissy la Rivière ,**
2. **Le renouvellement des arrêtés d'autorisations de rejets (Dossier Loi sur l'Eau) pour Saint-Escobille, ... et la réalisation des Analyses des Risques et Défaillances (ARD) et des obligations réglementaires,**
3. **La mise en conformité du canal de rejet de la STEP de St Hilaire,**
4. **L'étude de faisabilité pour la réhabilitation de la STEP du hameau du Rotoir sur la commune de Boissy le Sec**
5. **Les travaux de réhabilitation et de reprise des réseaux Eaux Usées de la rue Reverseleux sur Etampes,**

Assainissement

Récapitulatif 2025 - assainissement DSP - SPANC

EXPLOITATION	SPANC	DSP
RECETTES	137 910,00	2 254 027,00
DEPENSES	134 307,00	1 465 594,00
SOLDE	3 603,00	788 433,00
Estimation CA 2024	- 3 541,00	5 755 419,00
Affectation investissement	-	- 706 716,00 €
SOLDE EXPLOITATION	62,00	5 837 136,00

INVESTISSEMENT		
RECETTES	13 133,00	1 702 290,00
Affectation investissement	-	706 716,00
DEPENSES	13 100,00	2 256 709,00
SOLDE	33,00	152 297,00
Estimation CA 2024	85 623,00	- 1 062 299,00
SOLDE INVESTISSEMENT	85 656,00	- 910 002,00

Equilibre général (emprunt en -)	85 718,00	4 927 134,00
---	------------------	---------------------

Assainissement

Récapitulatif des principaux investissements prévus en 2025

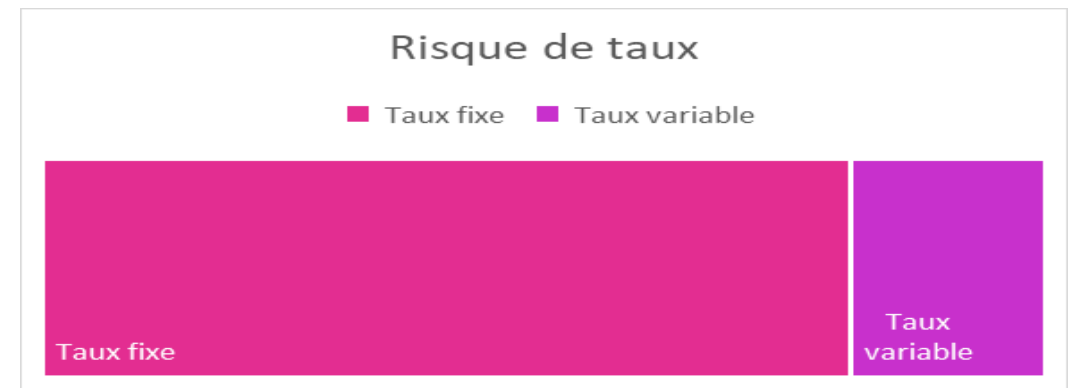
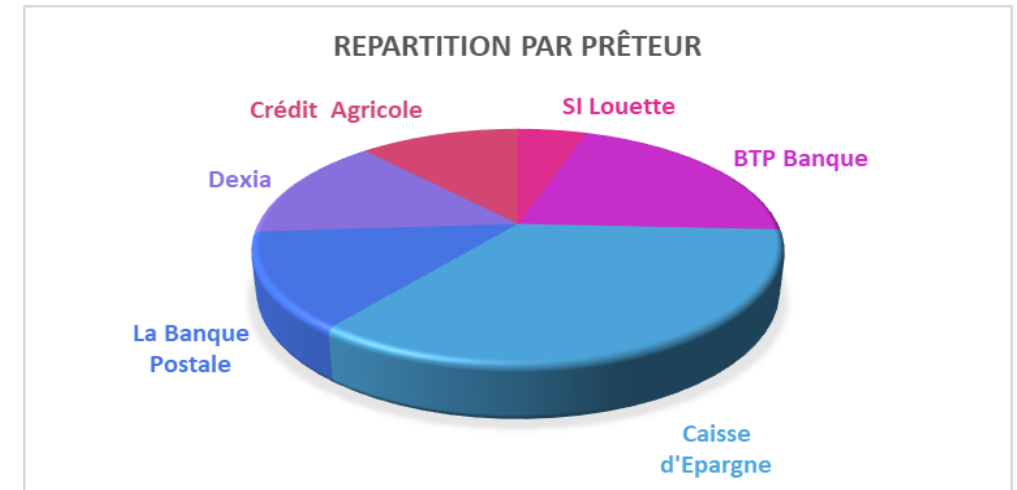
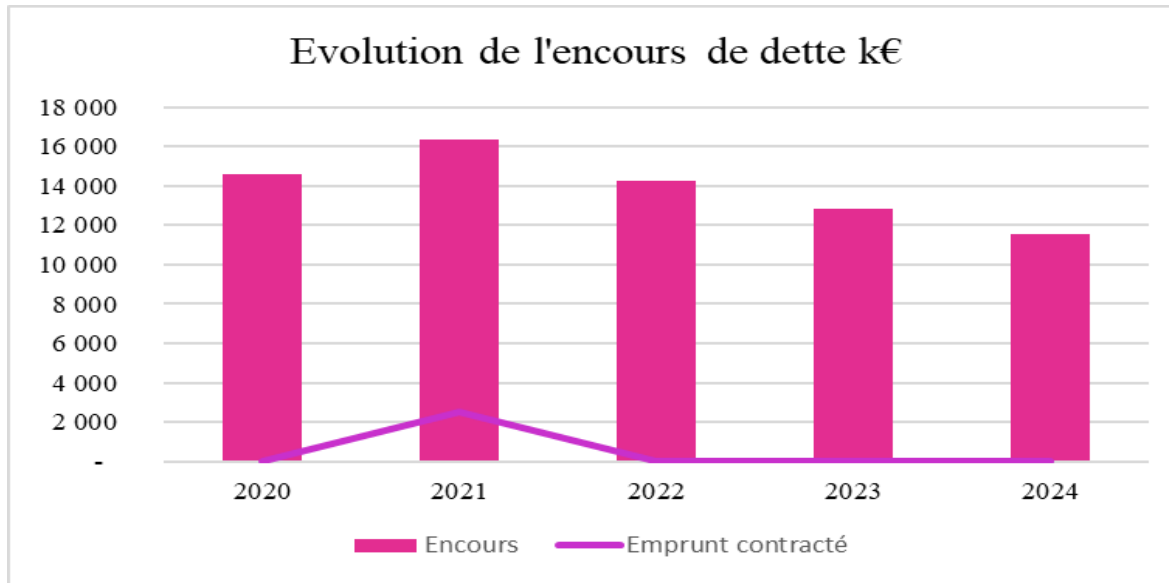
LIBELLE	DESCRIPTIF LIBELLE	2025 en € HT	2026 et après en € HT
CAESE	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	8 480 €	
	Prévision travaux sur génie civil / réseau assainissement selon cadre CAESE dans concession	270 000 €	
ANGERVILLE	Schéma directeur d'assainissement		80 000 €
BOUTERVILLIERS	Remplacement pompe PR4	3 915 €	
ETAMPES	Etudes préalables travaux chemin du télégraphe	30 000 €	
ETAMPES	Travaux rue Reverseleux (MOA déléguée ETAMPES - CAESE)	483 000 €	
MEROBERT	Etude bathymétrique	3 500 €	
SIARE	Analyse risques et défaillance STEP + finalisation SDA Châlo St Hilaire	15 000 €	
SIARE	Création regard bypass collecteur T5	18 000 €	
SIARE	Réhabilitation travaux canal de comptage STEU de St Hilaire		100 000 €
BOISSY LA RIVIERE	Etude Schéma directeur Assainissement + reprise branchement	25 000 €	56 000 €
BOISSY LE SEC	Etude athymétrique Lagune	3 500 €	
SAINT ESCOBILLE	Etude bathymétrique	3 500 €	
SAINT ESCOBILLE	Création chemin accès STEP	8 000 €	
SAINT ESCOBILLE	Renouvellement arrêté rejet STEP	5 000 €	
TOTAL	Total général	876 895 €	236 000 €

Annexe relative aux états de la dette



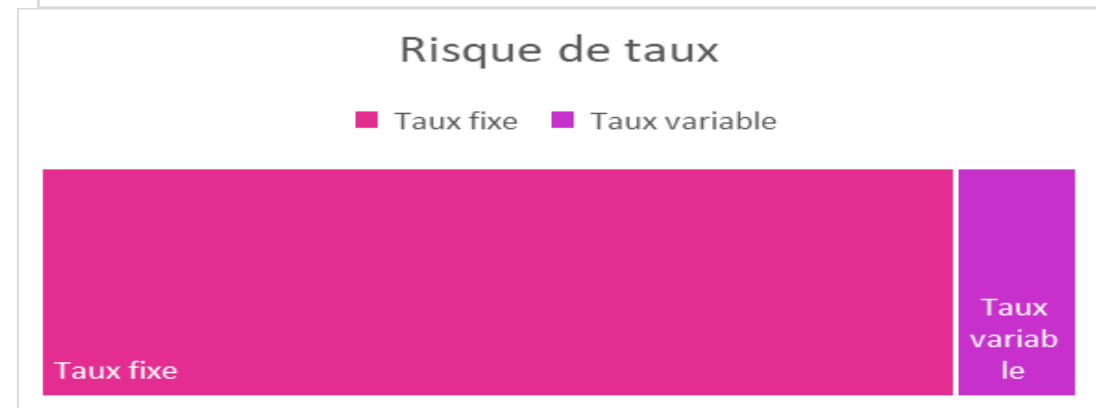
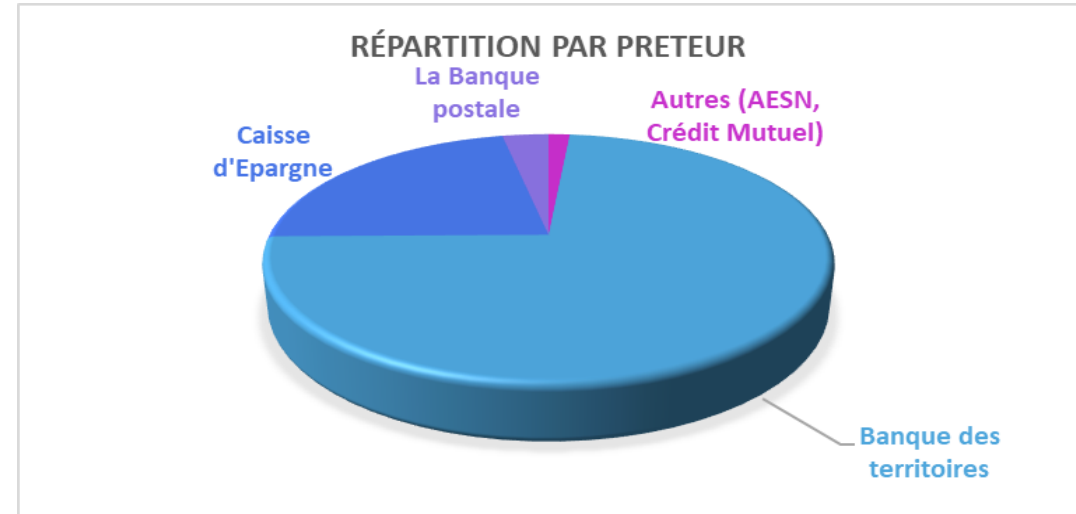
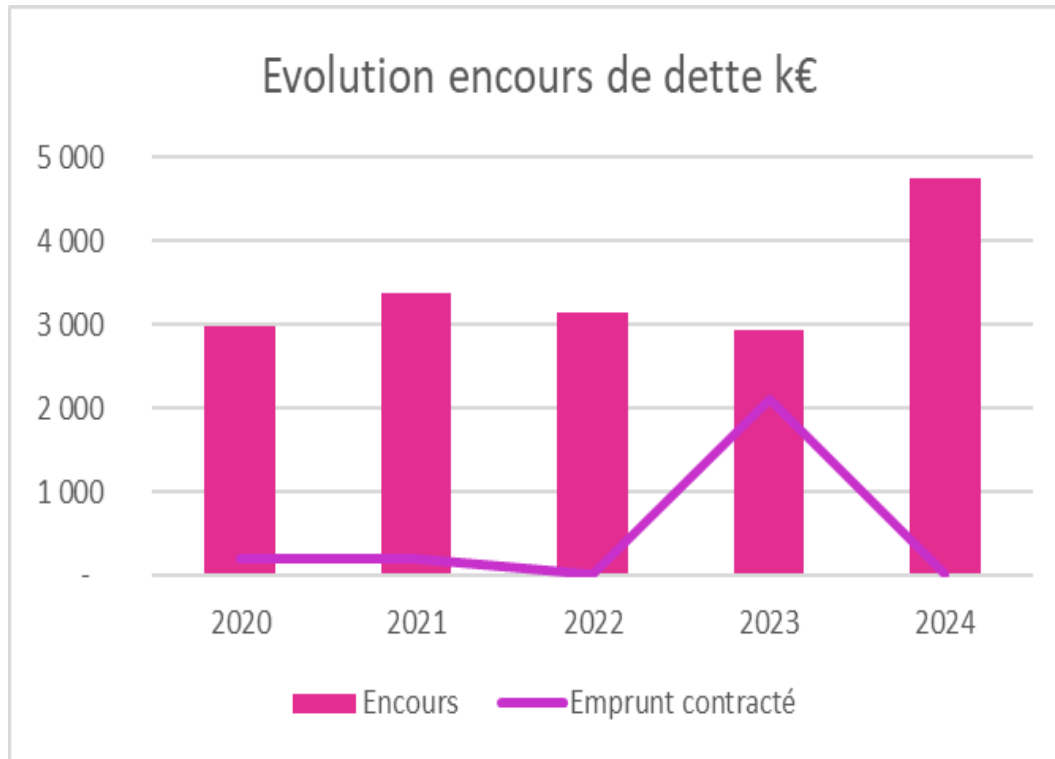
Annexe ROB 2025- Etat de la dette du budget principal

Un encours de dette en baisse et classé sans risque.



Annexe ROB 2025- Etat de la dette du budget eau potable

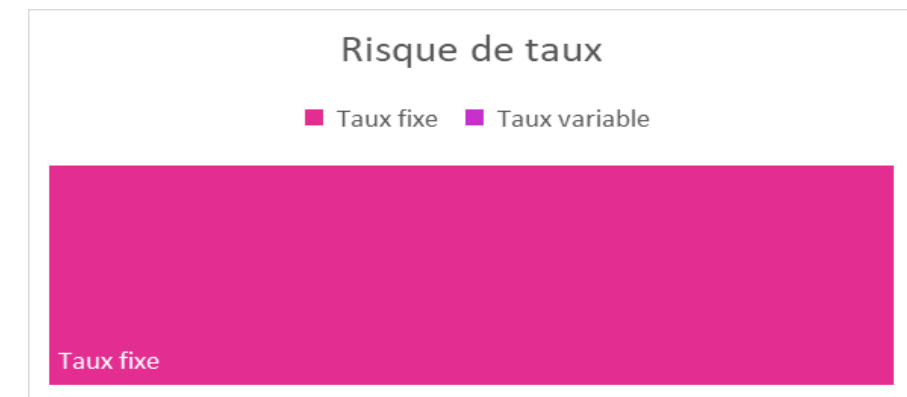
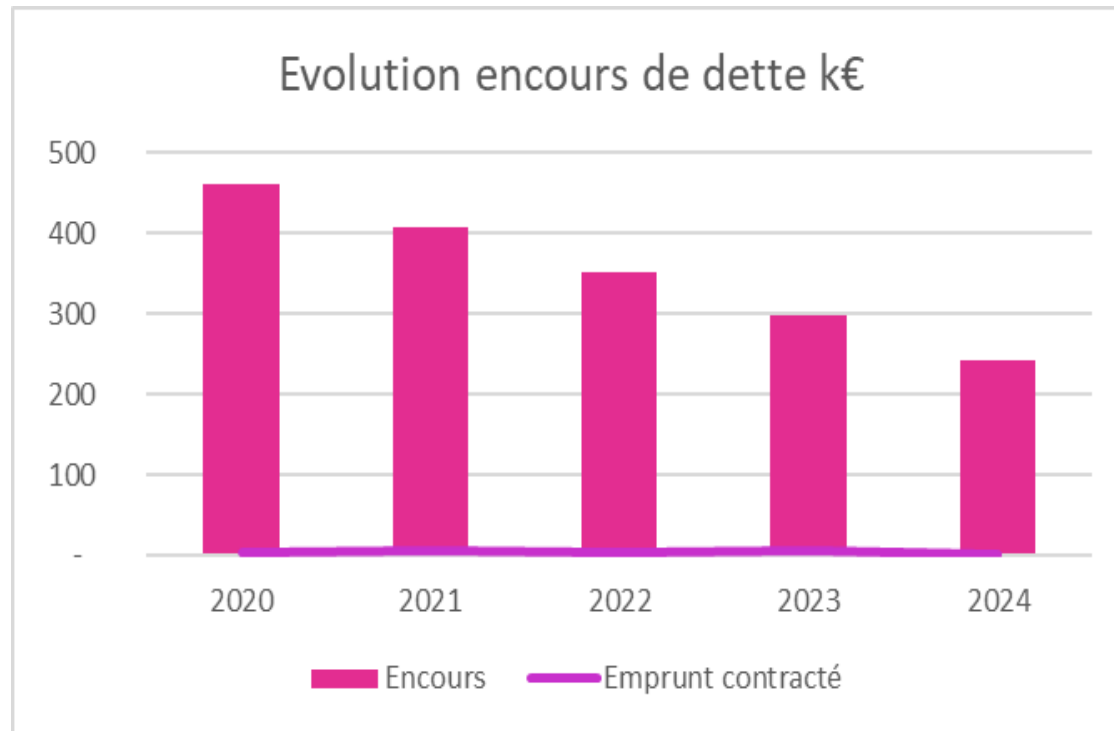
Un encours de dette sans risque



Annexe ROB 2025- Etat de la dette du budget

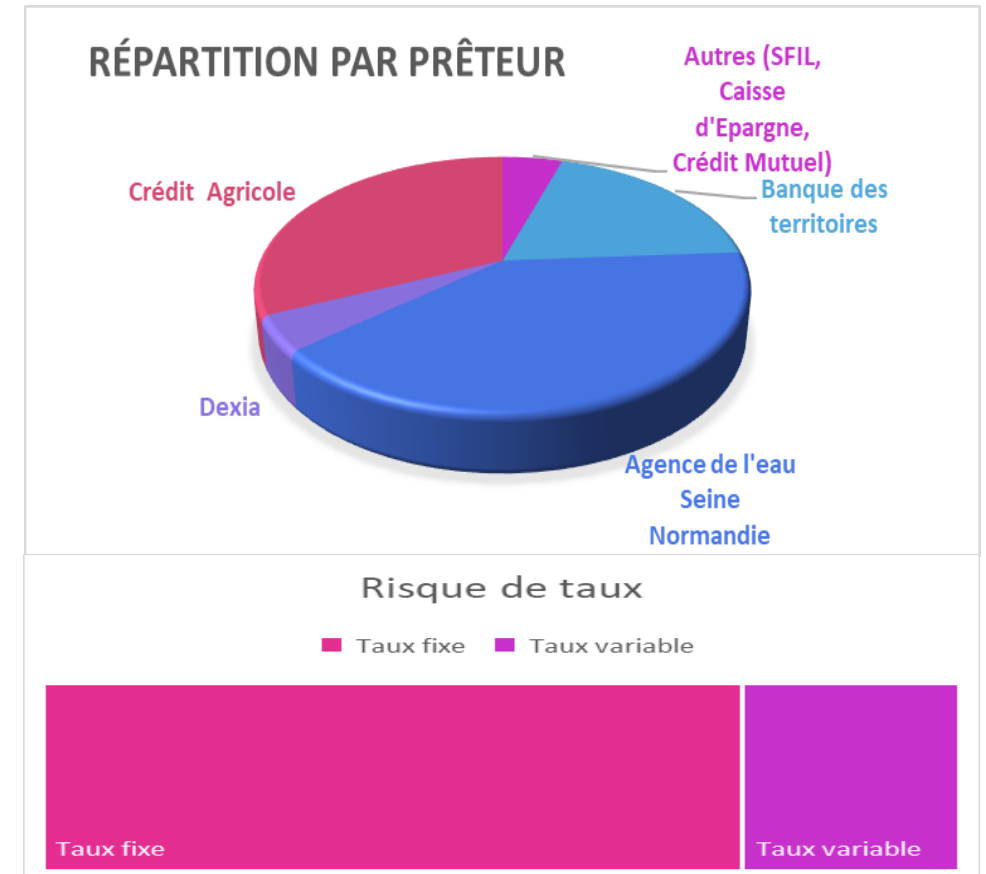
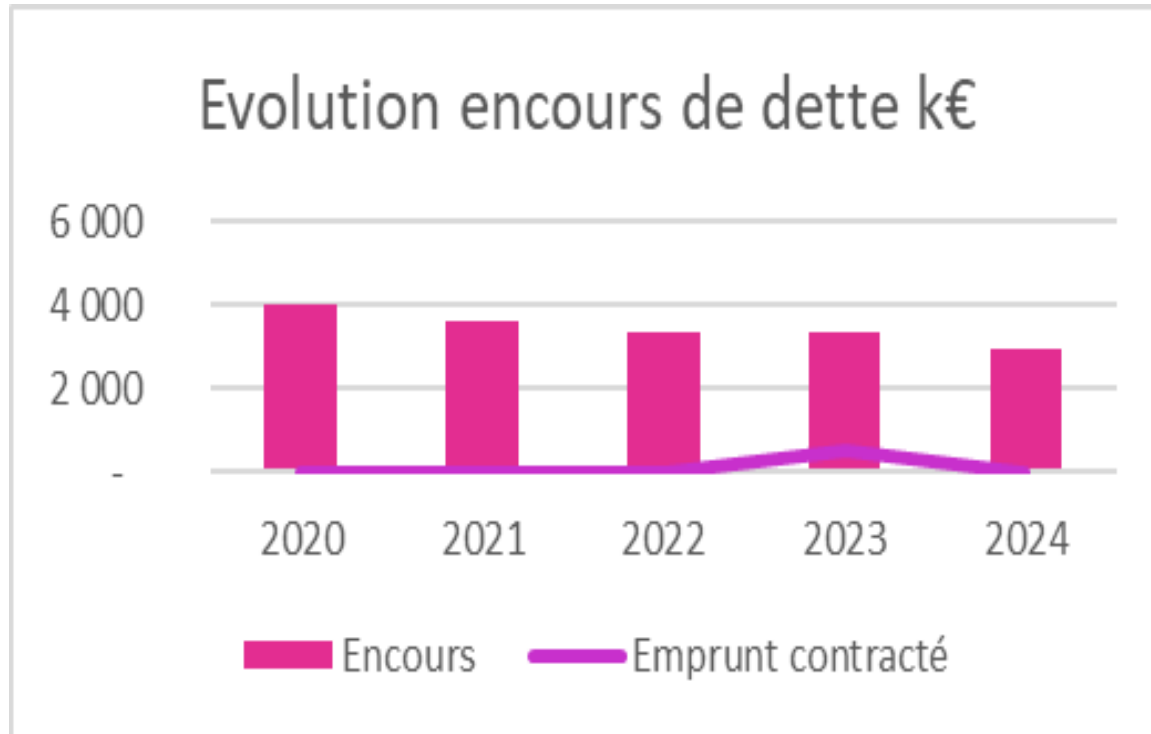
Amen Créa

Un encours de dette en baisse et classé sans risque



Annexe ROB 2025- Etat de la dette du budget assainissement

Un encours de dette classé sans risque et diversifié



Annexe relative aux Ressources Humaines



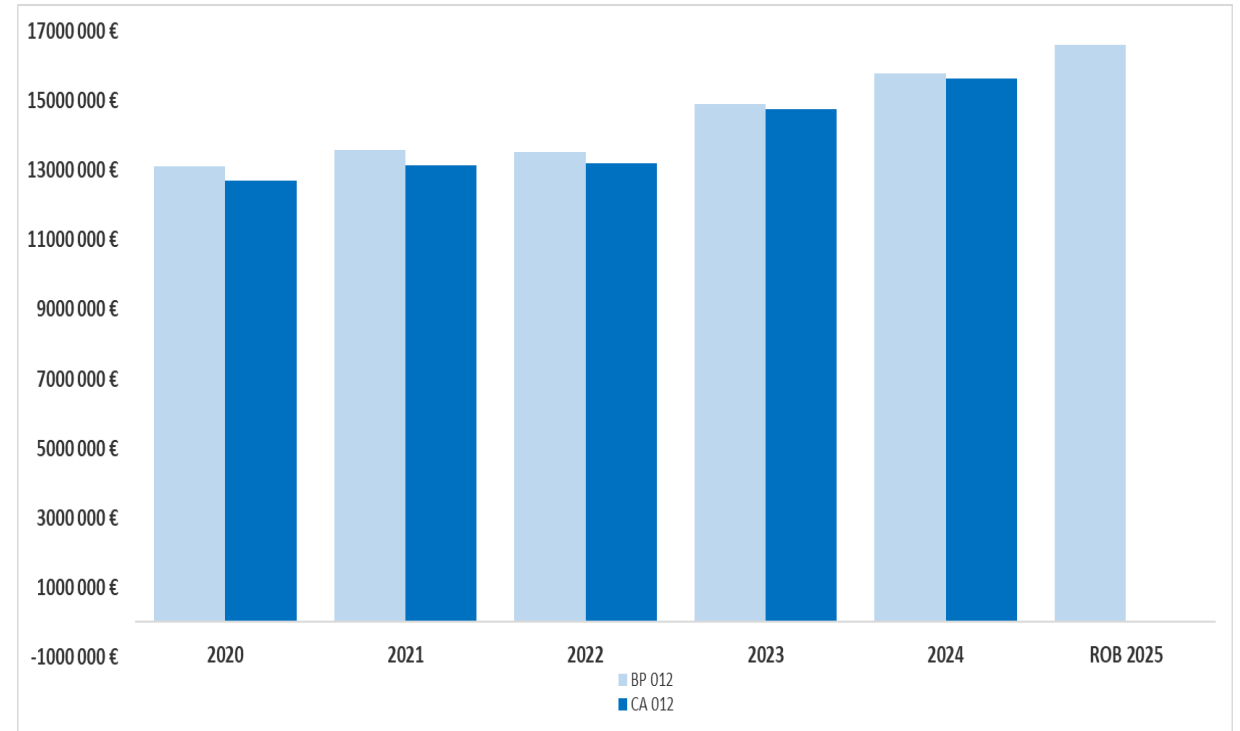
Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

- En application de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le débat d'orientation budgétaire doit intégrer une présentation de la structuration des effectifs, des dépenses de personnel et du temps de travail.
- Il doit également faire état de l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

Année	BP	CA
2025	16 701 963 €	
2024	15 780 000 €	15 634 828 €
2023	14 617 000 €	14 475 496 €



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

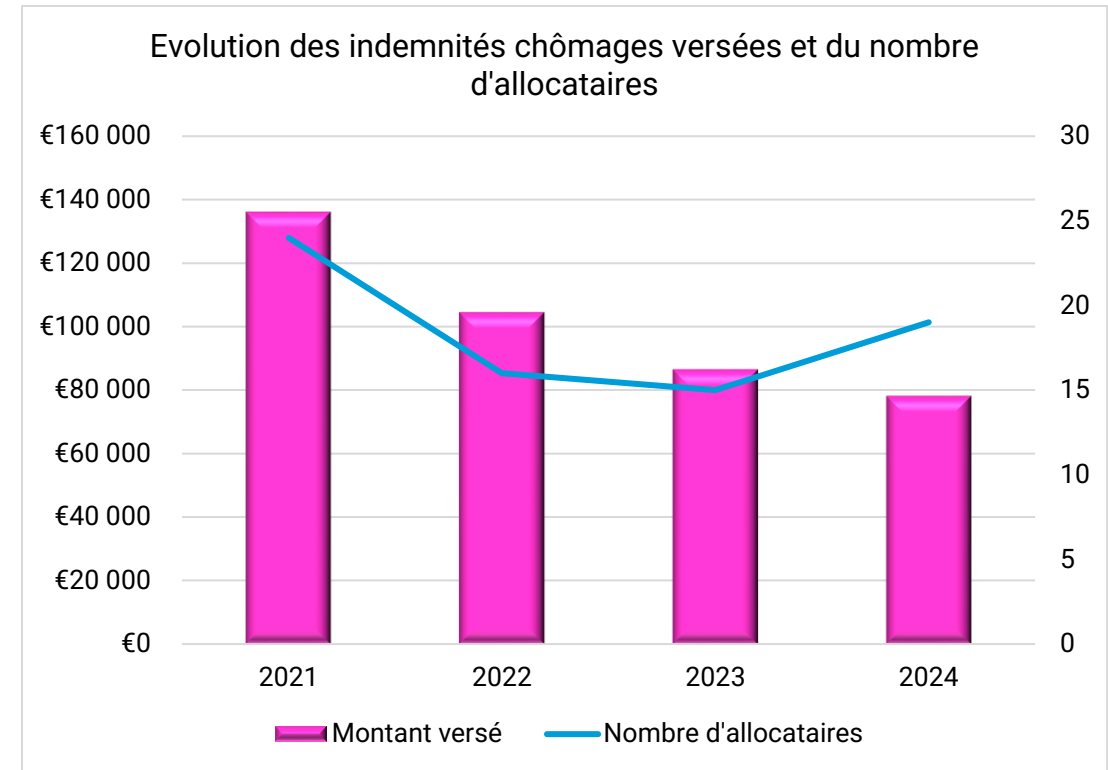
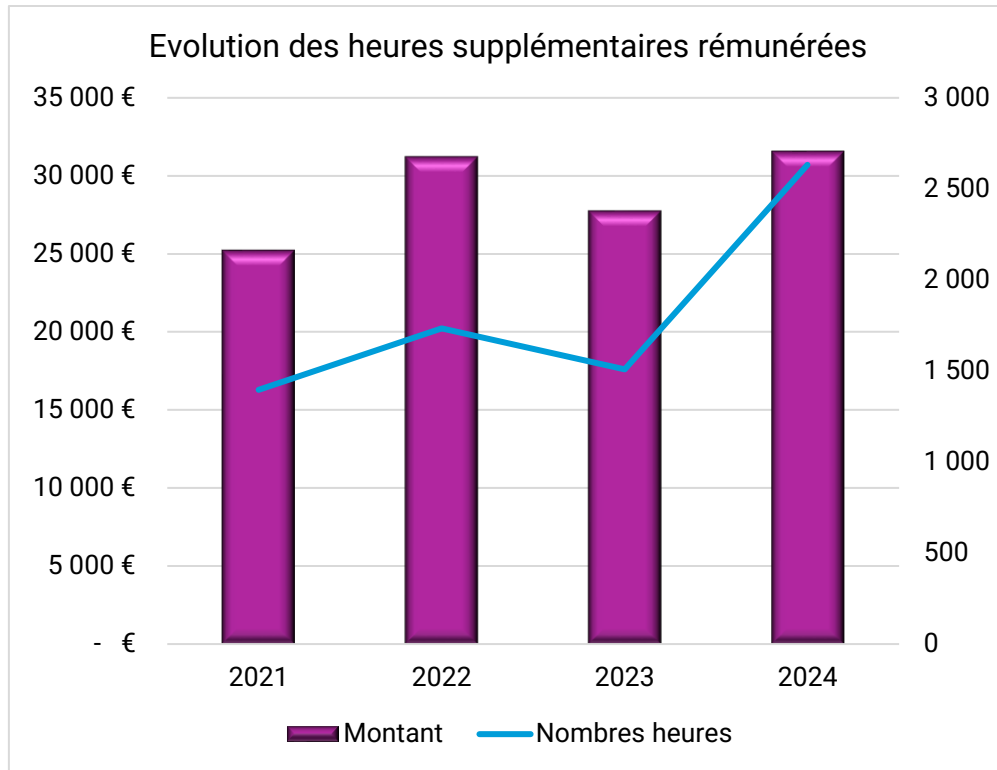
BP 2025 = 16 701 963 € * soit + 5,84 % de BP à BP <i>* dont 300 K€ de mises à disposition de services</i>	+1 079 K€	
Impact en année pleine :		
- Hausse du SMIC +2 % au 01/11/2024		} + 790 K€ de variables incompressibles
- Recrutements réalisés en N-1	+587 K€	
Hausse CNRACL + 3 points au 01/01/2025	+143 K€	
Retour au taux normal de l'URSSAF maladie pour le régime spécial CNRACL +1point/N-1	+48 K€	
Mise en place de la participation pour la prévoyance	+12 K€	
Glissement Vieillesse Technicité (GVT)	+52 K€	
Abondement du RIFSEEP (IFSE+CIA)	+150 K€	
Enveloppe mini-séjour enfance	+5 K€	
Impact des nouveaux postes proposés	+82 K€	

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

Nouveaux postes budgétés :

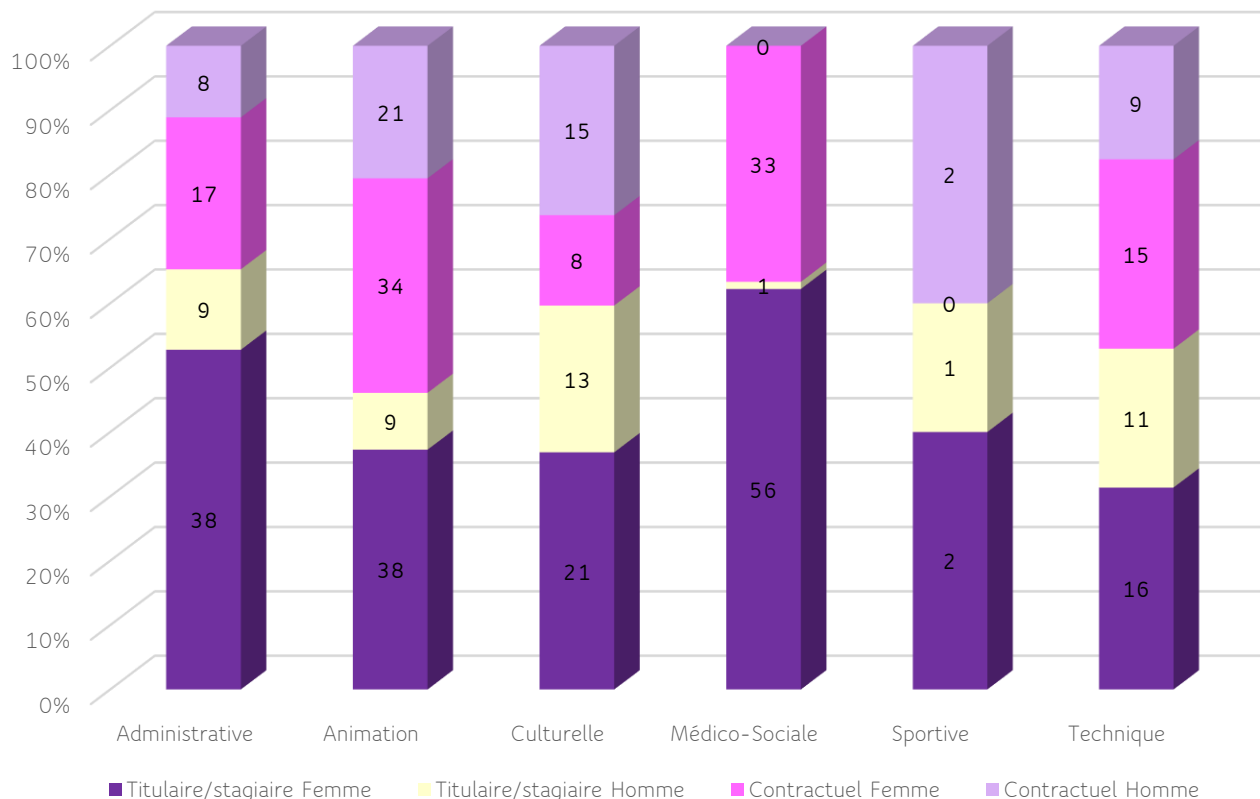
- Participation de l'ETP pour la coordination du PAT (0,5 ETP)
- 1,8 ETP au service enfance au sein des centres de loisirs

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

Structuration des effectifs



359,81 ETP

ETP moyens constatés
entre janv. 24 et déc.
24

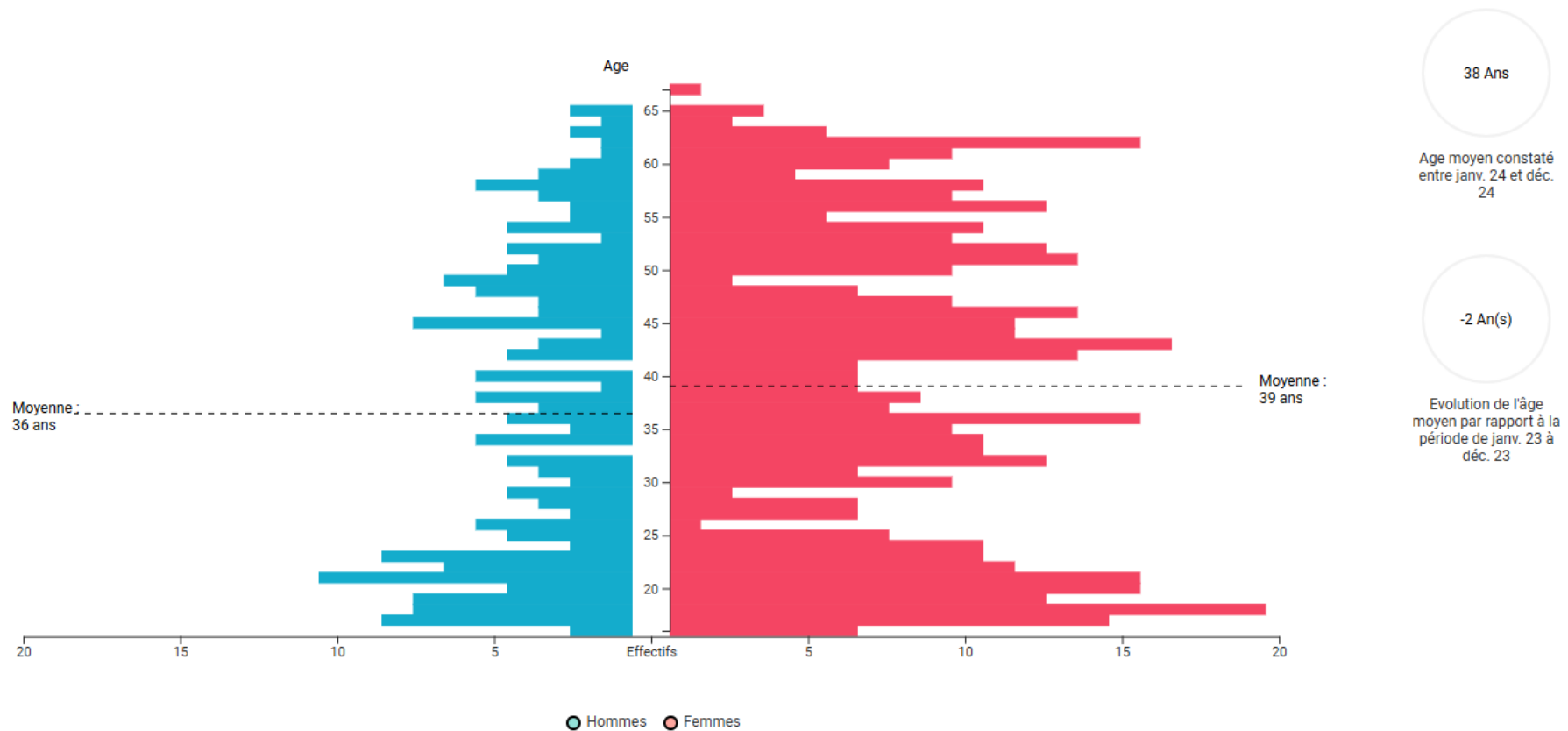
74 % 26 %



Répartition
femmes/hommes des
ETP

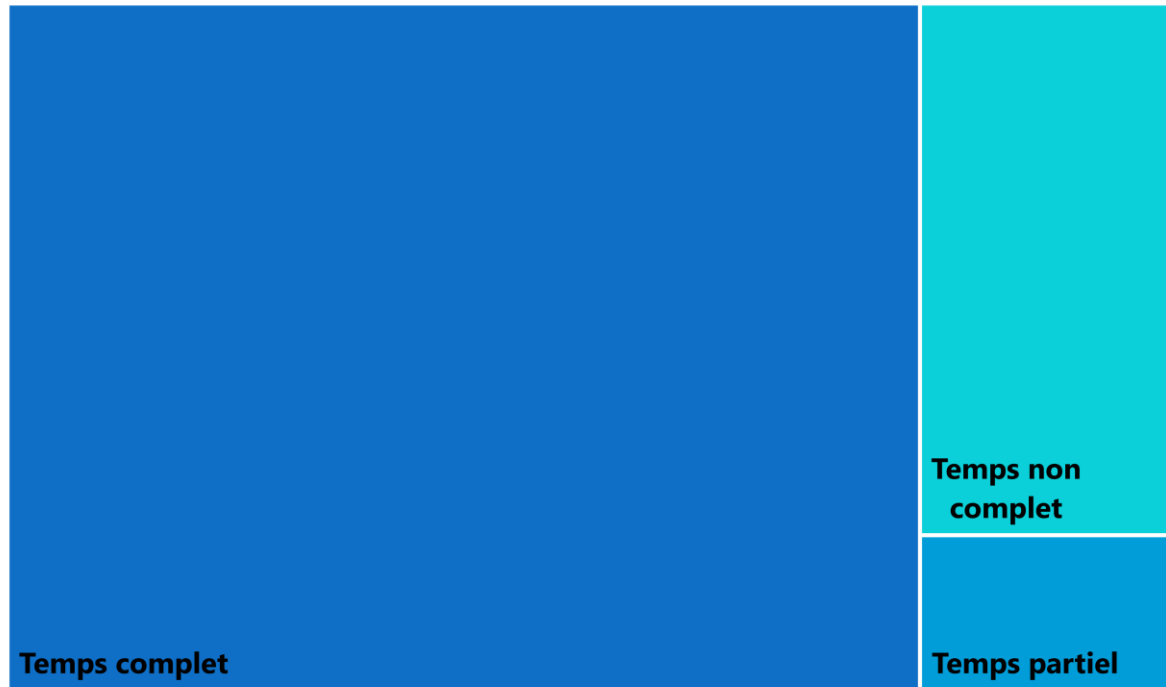
- 5 départs en retraite
- 7 mutations
- 18 non-renouvellements de contrat
- 23 démissions
- 14 mises en stage (dont 10 animateurs)
- 3 nominations en CDI

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

Le temps de travail

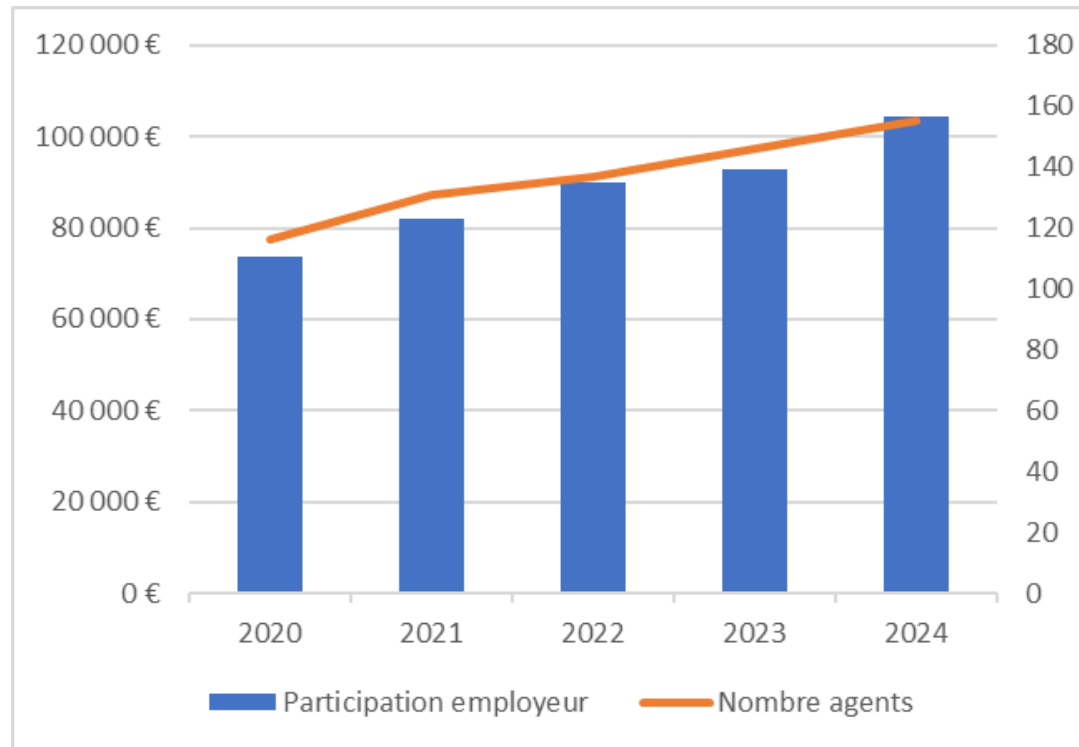


■ Temps complet ■ Temps partiel ■ Temps non complet

- 77,72 % des emplois sont à temps complet
- 59% des emplois à temps complet sont occupés par des femmes
- 5% des postes sont exercés à temps partiel (uniquement par des femmes)

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

L'action sociale – participation à la mutuelle



- Mise en place le 1^{er} janvier 2013
- Dernière revalorisation effectuée le 1^{er} janvier 2019 pour atteindre en moyenne 50% du montant de la cotisation payée par l'agent
- 41% des agents bénéficiaires
- + 42% de bénéficiaires depuis 2020

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2025

L'action sociale – le CNAS

Prestation	Nombre d'utilisateurs	Nombre prestations	Montant prestations	Tous les avantages	Montant indirect	Montant URSSAF CSG	Total montants
⊕ AIDES	169	569	39 176,43 €			2 552,94 €	41 729,37 €
⊕ AVANTAGE	3	50	0,00 €	433,42 €			433,42 €
⊕ BILLETTERIE	127	1 142	7 739,48 €	3 738,35 €			11 477,83 €
⊕ CHEQUE BONIFIE	4	13	453,80 €	0,00 €			453,80 €
⊕ PECV	41	48	5 480,00 €				5 480,00 €
⊕ PRETS	2	2	622,23 €			122,04 €	744,27 €
⊕ VOYAGISTE	14	15	1 721,14 €	2 511,51 €			4 232,65 €
Total	198	1 839	55 193,08 €	6 683,28 €		2 674,98 €	64 551,34 €

Cotisation annuelle : 69 000 €

Nombre de bénéficiaires : 331

Taux d'utilisation : 59,82%

Résumé : en 2025, on maintient le cap pour l'avenir du territoire !

Merci de votre attention

